

# CRISE ALIMENTAIRE, GENRE ET RESILIENCE AU SAHEL

ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA CRISE DE 2012  
AU BURKINA FASO, MALI ET NIGER



**Marthe Diarra Doka**

CENTRE DE RECHERCHE-ACTION EN DEVELOPPEMENT SOCIAL

**Djibrilla Madougou**

ASSOCIATES FOR INTERNATIONAL MANAGEMENT SERVICES

**Alexandre Diouf**

A & B CONSULTING

Le présent rapport aborde les questions ou, mieux, les réponses données à la crise alimentaire de 2012 au Sahel, sous l'angle genre. Ce travail de recherche réalisé sur le terrain de trois pays, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger, traduit les dires des populations et prolonge les travaux antérieurs. Les opinions et les interprétations, ici exprimées, sont celles des auteurs et n'engagent pas nécessairement Oxfam et les pays concernés.



**Ce rapport de recherche est dédié à la mémoire de Aboubacar Traoré (12 mai 1971 - 26 juin 2013), responsable de l'évaluation et de la recherche d'Oxfam au Mali.**

**Décédé en juin 2013, peu de temps après avoir organisé le travail de terrain dans la région de Kayes pour cette étude, il a été pour l'équipe de la recherche un soutien inégalable. Tous ses collègues se souviennent...**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1 Introduction.....</b>	<b>7</b>
<b>2 Analyse des perceptions paysannes sur les crises.....</b>	<b>14</b>
<b>3 Entre dynamisme et faible implication, une situation contrastée pour les femmes .....</b>	<b>27</b>
<b>4 Les réponses d'urgence sous l'angle du genre .....</b>	<b>34</b>
<b>5 Conclusions et recommandations .....</b>	<b>43</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>48</b>
<b>Annexe : Outils de collecte.....</b>	<b>51</b>
<b>Notes .....</b>	<b>61</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>62</b>

# SIGLES ET ABREVIATIONS

ACTED	Agence d'aide à la Coopération Technique et au Développement
ADRA	Adventist Development and Relief Agency
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ATAD	Alliance Technique d'Assistance au Développement
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CES	Conservation des Eaux et des Sols
DRS	Défense et Restauration des Sols
ILAF	Initiative Locale d'Action par la Femme
Karkara	ONG nationale (Niger)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
MMD	Système d'épargne et de crédit basé sur les tontines
RNA	Régénération Naturelle Assistée
VSLA	Village Savings and Loan Association

# RÉSUMÉ

La structure sociale des communautés sahéniennes a fortement changé au fil des années. Ce changement se manifeste principalement par une recomposition des rôles et des responsabilités au sein des ménages. La crise alimentaire de 2012 a permis de voir que, sous plusieurs angles, les femmes ont gagné en responsabilités. Leur contribution à l'entretien du ménage en temps de crise est tacitement attendue, même si cette augmentation de responsabilité au sein de leur ménage ne se traduit pas toujours en augmentation de pouvoir au sein de la communauté. Aux yeux des communautés, les femmes restent sous la tutelle de leur mari ou, en l'absence de celui-ci, de leurs frères ou fils aînés. Cette perception sociale du rôle et de la place de la femme dans ces communautés a fini par influencer les attitudes de chacun concernant l'accès aux facteurs de production. En effet, parce qu'elles ne détiennent qu'un rôle subsidiaire par rapport aux responsabilités dans leur ménage et qu'elles se voient reléguées au second plan dans la gestion communautaire en général, les femmes continuent d'avoir un accès limité aux facteurs de production. A priori, cela devrait limiter leurs capacités à s'impliquer d'avantage dans le soutien à leur ménage en temps de crise. Or, il apparaît que le développement d'opportunités peu rentables, mais sûres et prudentes, leur permet de contribuer largement à la survie des membres des ménages.

La participation des femmes est peu visible socialement et cela se répercute sur le plan de la logique du développement social lorsqu'il s'agit d'appuyer ou d'assister les ménages vulnérables. Quand le ciblage des ménages est porté sur « la chefferie de ménage », les femmes chefs de ménage semblent capter une attention grandissante du fait de leur niveau de vulnérabilité admis. Mais, à l'intérieur des ménages, ces femmes « responsables de ménage », positionnées sous l'influence et la protection supposée des époux, sont difficilement visibles ; c'est précisément à cette catégorie de femmes qu'il est encore difficile d'accéder directement.

Dans la plupart des zones ciblées par l'enquête, toutes les femmes assurent la résilience par la prise en charge régulière des périodes de soudure. La participation alimentaire de la femme commence là où celle de la production de la famille ou de l'homme finit. En principe, la femme prend le relais avec sa propre production et, lorsqu'elle n'en a pas, avec les revenus des petites AGR quotidiennes. La résilience ne peut se penser sans les femmes rurales.

Les ménages au sein desquels les femmes participent davantage aux prises de décisions concernant l'alimentation sont les plus résilients. En effet, l'implication des femmes dans l'approvisionnement en grains et dans la transformation des aliments laisse une grande place à la diversification des aliments et à la préparation de mets plus adaptés aux bourses des ménages ruraux.

La capacité des femmes à négocier ou à influencer sur la prise de décisions au sein du ménage améliore la sécurité alimentaire du ménage, notamment grâce à :

- la diversification des aliments composant le stock, par l'introduction de nombreux aliments qui ne sont pas forcément produits localement ;
- l'augmentation de la durée de la disponibilité du stock alimentaire, par une gestion parcimonieuse du mil produit (et selon les modes de préparation) ;
- une meilleure organisation en matière de planification de l'approvisionnement, car il est rare de décider et de cotiser ensemble pour une dépense.

Cette participation ou concertation autour de la gestion de la sécurité alimentaire est plus difficile à instaurer dans les ménages polygames, où la tendance à l'émergence des sous-unités de consommation autour des femmes constitue une menace quotidienne à la cohésion familiale. Cette tendance est encore plus forte lorsque les coépouses s'entendent peu et que le

chef de ménage migre pour une longue période, qui va au-delà de la durée du stock alimentaire constitué pour ses épouses avant son départ.

Les enquêtés hommes et femmes reconnaissent que les ménages monogames et avec un nombre limité d'enfants sont plus résilients et plus aptes à saisir de nouvelles opportunités en termes de mobilité et d'éducation. Le nombre d'enfants est un facteur de plus grande vulnérabilité chez la femme et fait d'elle une responsable de ménage. En cela, cette analyse démontre que les responsabilités familiales des femmes vont croissantes, même lorsqu'elles ne sont pas chefs de ménage, ni même reconnues comme responsables de ménage. La place et le rôle de la femme dans les communautés sahéliennes ont changé au fil des années d'insécurité alimentaire, l'excluant peu à peu de l'accès aux ressources naturelles. Mais, consciente de la grande nécessité de générer des ressources utiles à l'entretien de son ménage en temps de crise, la femme est demeurée dans la production agricole et pastorale, et est devenue dans le même temps experte en matière de diversification des AGR.

La majorité de des femmes qui mènent à bien leurs activités génératrices de revenus assurent un bien être relatif à leur ménage, même en temps de crise, et gagnent *ipso facto* plus de considération au sein de leur ménage et dans leur communauté. Malgré leurs faibles ressources, ces femmes deviennent des actrices importantes de la sécurité alimentaire des ménages et se révèlent de véritables responsables de la gestion des pénuries endémiques.

La transformation de la vision sociale de la femme idéale induit une plus grande implication des femmes dans la prise en charge des ménages : « *La femme idéale est une femme dynamique qui entreprend des activités économiques et qui dispose d'un revenu financier et de biens* ». Le modèle de la femme qui attend tout de son mari semble être dépassé.

Une bonne compréhension de la dynamique qui sous-tend la gestion des biens familiaux peut favoriser un accompagnement plus adapté de la résilience des ménages.

L'entrée par les sous-unités de consommation, et plus spécifiquement par les chefs et les responsables des ménages, serait ainsi plus appropriée pour les appuis en cas de crises alimentaires, car elle permettrait de cibler directement les niveaux d'organisation de la consommation. La prise en compte des réalités au sein des ménages doit, en effet, permettre de toucher l'ensemble des regroupements familiaux les plus vulnérables.

En 2012, les actions d'aides alimentaires sont parvenues dans les délais, en quantité relativement suffisante et sous diverses formes, au sein des communautés rurales enquêtées.

Plusieurs organisations sont venues en aide aux ménages vulnérables et chacune a développé des approches et des outils pour atteindre véritablement ces ménages. L'aide directe en nourriture a été citée par les personnes interviewées comme étant la plus efficace en cas de crise alimentaire. Les méthodes faisant intervenir des intermédiaires entre les organisations et les bénéficiaires sont jugées moins efficaces, à cause du risque de spéculation lié au besoin pressant des bénéficiaires. Certaines de ces méthodes, comme les coupons de valeurs à échanger chez des commerçants locaux, en font partie, même si elles sont reconnues comme une contribution positive au renforcement de l'économie locale. Elles gagneraient à être accompagnées de mesures de suivi adéquates, permettant aux bénéficiaires d'entrer en possession des biens sans avoir à payer un coût additionnel pour la transaction.

La combinaison adéquate des stratégies locales et des aides humanitaires a permis aux ménages directement et indirectement ciblés de traverser la longue période de crise. D'autres actions de développement ont également facilité la construction de stratégies plus durables dans les ménages, renforçant davantage leur résilience.

# 1 INTRODUCTION

L'Afrique de l'Ouest, particulièrement, le Sahel connaît depuis de nombreuses années une insécurité alimentaire chronique aggravée par des crises alimentaires de plus en plus fréquentes, qui se manifestent le plus souvent à la suite de mauvaises productions agricoles provoquées principalement par les sécheresses.

Les cultures, essentiellement pluviales, sont soumises au risque récurrent de sécheresses ou d'inondations, dans un environnement où l'irrigation et l'aménagement agricole des terres restent peu développés. Les communautés pastorales voient également leurs productions souffrir du tarissement des points d'eau et de la diminution des pâturages. Le Sahel a ainsi connu, en 2012, sa quatrième crise alimentaire en l'espace de 8 années, suite à une baisse des productions céréalières de 26% par rapport à 2010.

Les Nations Unies estiment à 18,7 millions le nombre de personnes dans la région du Sahel, en Afrique de l'Ouest, qui ont été affectées par la crise alimentaire et nutritionnelle en 2012, et ce, en raison de la sécheresse, des pluies rares, des faibles récoltes, de la flambée des prix des aliments de base et des déplacements de populations. Les pays les plus touchés par la crise au Sahel en 2012 sont le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad, la Mauritanie et, dans une moindre mesure, le Sénégal, la Gambie et le nord du Cameroun.

Les populations les plus affectées sont les femmes, les petits éleveurs, les ménages pauvres ayant un accès limité aux moyens de production et les ménages dépendant habituellement de l'émigration saisonnière, sans oublier les communautés vivant dans les zones marquées par l'insécurité.

En 2012, la situation humanitaire a été aggravée dans la région par le conflit au nord du Mali, qui « a engendré des mouvements importants de populations à l'intérieur du Mali, mais aussi vers les pays voisins, comme la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger. Des pays eux-mêmes touchés par la crise alimentaire que cet afflux de réfugiés a contribué à aggraver dans certaines zones » (Oxfam 2012). L'accès humanitaire aux personnes dans le besoin a été limité et l'acheminement de l'aide, plus difficile... « *Dans ce contexte de fragilité, les chocs climatiques deviennent chaque fois plus marquants et affectent les capacités de résilience des populations. Les communautés s'efforcent toujours de se remettre de la crise précédente, mais leurs capacités sont de plus en plus affaiblies. Par exemple, il faut de trois à cinq ans pour qu'une famille reconstitue la perte du bétail* » (Oxfam, 2012).

La récurrence des crises au Sahel a suscité de nombreux questionnements au sein de la communauté des organisations humanitaires et de développement, soucieuses de chercher de nouvelles formes d'appui aux communautés afin de briser ce cycle de la faim. Ainsi, pour construire la résilience des communautés, Oxfam s'est attaché à prendre en compte et explorer la dimension genre dans la gestion de l'insécurité alimentaire.

## **1-1 Objectifs : mieux comprendre la dimension genre afin de construire une résilience adaptée**

Une revue documentaire préliminaire, conduite au cours de l'été 2012, a permis de constater que les données ventilées par sexe et par âge sont très inégalement disponibles, depuis les documents d'alerte précoce (automne 2011) aux documents de réponses humanitaires présentant les communautés ciblées par les différentes organisations mobilisées par la crise au Sahel en 2012. Cette étude a eu le mérite de rappeler l'importance des données désagrégées (par sexe, âge, ethnie ou toute autre variable pertinente du contexte social), en termes d'appréciation des effets et des impacts différenciés de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle, pour un meilleur ciblage des réponses aux urgences.

Parallèlement à cela, l'étude préliminaire a également conforté Oxfam quant à la nécessité de développer une analyse qualitative, à partir de la crise au Sahel en 2012, à même d'amener les différents acteurs à une réflexion plus articulée sur la dimension genre de la crise alimentaire.

La présente recherche a ainsi été conçue dans le but d'analyser les liens entre la vulnérabilité à la crise alimentaire et les inégalités existantes dans l'accès, la gestion et la propriété des ressources tangibles (comme la terre, la main d'œuvre et le capital) ou intangibles (prise de décision, positions de leadership, temps, réseaux sociaux, statut, etc.) par les hommes et les femmes, au sein des ménages et des communautés.

A partir d'études de cas spécifiques et de collectes de données qualitatives menées sur des zones choisies dans 3 pays (Burkina Faso, Mali et Niger), cette recherche vise à mettre en exergue les interventions (aussi bien à court terme qu'à long terme) qui pourraient traiter les vulnérabilités basées sur le genre et renforcer la résilience des femmes et des filles, notamment par un meilleur accès aux ressources, aux organes décisionnels et au leadership. A ce titre, cette recherche traite des rapports de pouvoir au sein de la famille et de la communauté, mais aussi dans la mise en œuvre des programmes humanitaires ; elle aborde également les méthodes d'évaluation et d'élaboration de ces programmes, ainsi que l'évaluation des besoins. Elle analyse enfin en quoi cet ensemble de paramètres contribue, ou non, à considérer les questions et les droits relatifs aux femmes.

Oxfam espère que cette recherche fournira à ses équipes humanitaires et de programmes, mais aussi à l'ensemble des organisations concernées par ces crises récurrentes, des éléments pour améliorer leurs outils d'intervention à court terme ainsi que leurs approches de réponse à long terme, aussi bien en matière de programme qu'en matière de plaidoyer. Oxfam espère aussi que cette recherche pourra servir de référence pour les activités régionales de renforcement de la résilience, de prévention des crises et de promotion de la réduction des risques de catastrophe, et ainsi permettre des approches sensibles au genre dans les programmes, les campagnes et les activités humanitaires.

## 1-2 Cadre conceptuel de la recherche et définitions

Pour cadrer une telle recherche, il est nécessaire de présenter les concepts clés utilisés afin de mieux cerner les différents contours et enjeux liés au genre, à la sécurité alimentaire, aux crises alimentaires, à la vulnérabilité et à la résilience.

Le contexte sahélien est caractérisé par une situation structurellement déficitaire en termes de production de nourriture, renforçant ainsi le risque de **crise alimentaire**, qui, elle-même, résulte de plusieurs facteurs souvent cumulatifs, tels que :

- les aléas climatiques en zones arides ou semi-arides ;
- le déséquilibre entre les besoins et les ressources, accru par — ou entraînant — la dégradation des sols ;
- le manque de diversification des productions, ne permettant pas de faire face à un effondrement des cours d'une culture de rente, aux maladies du cheptel ou aux attaques des cultures ;
- des conflits armés et des tensions liées au contrôle des ressources.

Depuis les dernières décennies, la disponibilité de nourriture liée à la production n'est pas toujours le facteur le plus important de la **sécurité alimentaire** au Sahel. En effet, à côté de ces crises de « disponibilités » occasionnées par les sécheresses, celles liées à l'accessibilité affectent des millions de personnes pauvres et sans ressources suffisantes pour assurer leur alimentation. La crise alimentaire de 2008, principalement causée par la flambée internationale des prix de la nourriture, en est la parfaite illustration. De fait, le marché joue de plus en plus un rôle clé dans l'alimentation de milliers de ménages. Ainsi, les crises alimentaires occasionnées par les baisses de production ne sont donc que la manifestation apparente d'une insécurité



alimentaire chronique en Afrique de l'Ouest. L'amélioration de la production agricole ne signifie pas forcément une réduction de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire des ménages comme l'explique le *Sahel Working Group* (2011).

Mais, au Sahel, la sévérité de l'insécurité alimentaire est aggravée par la forte **vulnérabilité** et la pauvreté des populations, deux notions souvent employées conjointement et qui demeurent fortement corrélées. La définition de la vulnérabilité adoptée par Oxfam fait référence aux caractéristiques intrinsèques d'une communauté ou d'un système, ou aux circonstances particulières qui les touchent et qui les rendent susceptibles de souffrir de dommages réels découlant d'un risque. La nature de la vulnérabilité peut être économique, physique, culturelle, sociale, institutionnelle, politique ou environnementale. L'incapacité des communautés et des ménages à développer des stratégies de survie efficaces pour faire face aux risques auxquels elles sont exposées les plonge dans la pauvreté. On dit alors que les communautés sont dépourvues de **résilience** pour faire face aux différents chocs, souvent nombreux et complexes. La résilience est ici définie par Oxfam « comme la capacité des femmes, des hommes et des enfants à faire valoir leurs droits et à améliorer leur bien-être malgré les chocs, les pressions et les incertitudes ». La très faible résilience des communautés sahéniennes exacerbe l'insécurité alimentaire. En effet, les ménages pauvres non résilients vivent dans le risque permanent d'être exploités dans des emplois de survie quotidienne, ce qui ne leur permet pas de sécuriser leurs conditions de vie.

Dans le contexte sahéni, la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et les crises alimentaires ont une dimension **genre** importante, car les femmes sont parmi les plus vulnérables en raison de leurs faibles pouvoirs social et économique. Leur accès limité aux moyens de production tels que la terre, le crédit et les technologies, et leur faible participation à la prise de décision, les rendent en effet plus vulnérables, réduisant ainsi leur capacité de résilience aux chocs. Il convient à cet effet de rappeler que les femmes ne représentent que 8% des propriétaires fonciers et accèdent à seulement 10% du crédit disponible en Afrique de l'Ouest, alors qu'elles fournissent au moins 50% de la main d'œuvre agricole<sup>1</sup>. Les inégalités sur le genre en Afrique de l'Ouest accentuent la vulnérabilité des femmes, qu'il convient de mieux caractériser pour une meilleure prise en compte de leurs besoins dans les programmes humanitaires et de développement.

De multiples organismes, parmi lesquels un certain nombre d'organismes internationaux, soulignent les stratégies mises en œuvre par les femmes en fonction de leur position sociale et reconnaissent leur situation économique en termes de ressources et de potentiel pour faire face à l'insécurité alimentaire en tant que mère, épouse, etc.<sup>2</sup>

L'enjeu est donc, en matière de sécurité alimentaire, d'analyser les déséquilibres qui existent entre les hommes et les femmes des communautés en termes de ressources, de capacité d'action et de résultats, afin de renforcer adéquatement la résilience et améliorer ainsi la sécurité alimentaire.

Comment les membres des ménages abordent-ils les crises alimentaires et, au-delà, comment les femmes et les hommes maintiennent-ils ou assurent-ils la sécurité alimentaire dans les ménages ruraux de ces pays ? La problématique de cette recherche s'articule autour de la reconnaissance de la femme en tant qu'actrice de la sécurité alimentaire. Quels rôles et responsabilités alimentaires la société donne-t-elle aux femmes ? Pour quels enjeux ? Peut-on questionner les interventions d'aides humanitaires sur les rôles et les responsabilités donnés aux femmes, sur leurs droits d'actrices reconnues en termes d'accès aux programmes mis en œuvre pour une meilleure sécurité alimentaire des individus, des ménages et des communautés ?

## 1-3 Hypothèses et thèmes de la recherche

Pour tenter de répondre à cette problématique, trois hypothèses ont été élaborées à partir des trois objectifs spécifiques de la recherche définis par les termes de référence. Ces trois hypothèses ont été testées lors du travail d'enquête sur le terrain:

**Tableau 1 : Objectifs de la recherche, hypothèses, et produits attendus de la recherche**

Objectifs de la recherche (selon les termes de référence)	Hypothèses	Produits attendus de la recherche
<p><b>Objectif Spécifique 1</b> : Enregistrer et analyser les modèles de vulnérabilité liés au genre</p>	<p><b>Hypothèse 1</b> : Face à une transformation sociale, les femmes deviennent de plus en plus responsables en termes d'approvisionnement des ménages en aliments. Dans le même temps, elles ont paradoxalement moins accès aux facteurs de production (comme la terre, les intrants agricoles, les animaux, etc.).</p>	<p><b>H11.</b> Typologie des regroupements familiaux (en fonction de leur niveau de vulnérabilité)</p> <p><b>H12.</b> Evolution de la gestion de la sécurité alimentaire des ménages</p> <p><b>H13.</b> Evolution de l'accès aux facteurs de production</p>
<p><b>Objectif Spécifique 2</b> : Comprendre comment les normes et les rôles spécifiques au genre interagissent avec les autres facteurs pour accroître la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des hommes et des femmes de tout âge.</p>	<p><b>Hypothèse 2</b> : La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire n'est pas seulement liée aux facteurs naturels ou physiques, mais dépend aussi des relations différenciées de genre entretenues au sein des ménages (pastoraux /sédentaires, monogames / polygames ou musulmans / chrétiens / animistes), en termes d'une meilleure participation des femmes aux prises de décisions liées à la sécurité alimentaire (production, gestion des aliments, etc.).</p>	<p><b>H21.</b> Les facteurs déterminant les prises de décisions dans la gestion de l'exploitation</p> <p><b>H22.</b> Les biais de la logique de subsistance : l'évolution de l'importance des usages non alimentaires de la production (fuite des grains). Nouvelles formes de ces usages</p> <p><b>H23.</b> Modèles de réussite des femmes en termes de participation aux prises de décisions</p>
<p><b>Objectif Spécifique 3</b> : Mettre en exergue les interventions (aussi bien à court terme qu'à long terme) qui pourraient contribuer à réduire les vulnérabilités basées sur le genre et renforcer la résilience (absorption/adaptation/transformation) des femmes et des filles, par un meilleur accès aux ressources, aux organes décisionnels et au leadership.</p> <p>Quelles interventions contribuent à renforcer chaque dimension ?</p>	<p><b>Hypothèse 3</b> : Les réponses humanitaires se sont de mieux en mieux adaptées pour correspondre aux réalités sociales des ménages ; en 2012, elles ont équitablement touché les hommes et les femmes des différents groupes ethniques dans les trois pays.</p>	<p><b>H31.</b> Inventaires et types de réponses aux urgences</p> <p><b>H32.</b> Inventaire et types de réponses à l'insécurité alimentaires. Quel ancrage familial ?</p> <p><b>H33.</b> Modèles de réussite économique des femmes (femmes chefs de ménage et femmes non chefs de ménage) en termes d'accumulation et de résilience</p>

## 1-4 Méthodologie

Conformément aux termes de références, la méthodologie de recherche a été articulée autour de trois phases :

- I. Une revue documentaire (théorique et pratique) et une collecte de données secondaires.
- II. Une collecte de données primaires, basée sur les méthodologies de recherche quantitative et qualitative adaptées aux études sur le genre (groupes de discussion, récits de vie, témoignages) dans les zones cibles sélectionnées au Burkina Faso, au Mali et au Niger, avec des thèmes croisés sur le genre, l'appartenance ethnique, les facteurs culturels et d'autres variables pertinentes pour les besoins de l'analyse.

- III. Une analyse croisée des informations et des données collectées dans les trois pays est complétée par un recueil d'expériences auprès des acteurs de la réponse à la situation d'urgence, notamment des témoignages et des récits des bénéficiaires, du personnel humanitaire et d'autres acteurs et parties prenantes.

#### 1-4-1 La sélection des zones cibles des études de cas dans les 3 pays

Le choix des différents sites a été fait en collaboration avec les équipes d'Oxfam au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Les communautés ciblées ont été sélectionnées, d'une part, pour avoir été touchées par la crise alimentaire de 2012 et bénéficiaires de l'aide humanitaire, et d'autre part, parce qu'elles ont accueilli des projets d'appui en matière de sécurité alimentaire depuis quelques années. Ce double critère a permis à l'équipe de recherche de pouvoir aborder concrètement toutes les questions relatives à la crise 2012, notamment ses impacts, mais aussi d'explorer les voies de la résilience sur la base des expériences vécues par ces communautés. De plus, le choix des sites a rendu possible la participation des communautés de producteurs agricoles sédentaires aussi bien que celle des pasteurs nomades.

**Tableau 2 : Communautés choisies par pays**

Pays	Communautés étudiées (ethnie)
<b>Niger</b>	Commune de Banibangou, avec 4 communautés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Banibangou zarma</li> <li>• Banibangou haoussa</li> <li>• Wadabangou (peule)</li> <li>• Baga (touarègue)</li> </ul>
<b>Burkina Faso</b>	Commune de Kaya, avec 5 communautés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tiffou</li> <li>• Dahisma</li> <li>• Sogod</li> <li>• Boulsin</li> <li>• Pana</li> </ul>
<b>Mali</b>	Commune de Kayes, avec 4 communautés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Koussane (Peul)</li> <li>• Bangassi (Sarakole)</li> <li>• Kirane (Maure)</li> <li>• Kremis (Maure)</li> </ul>

#### 1-4-2 Les approches méthodologiques de collecte des données de terrain

L'approche méthodologique adoptée pour chacune des 3 missions (Burkina Faso, Mali, Niger) a comporté les étapes suivantes :

**Une analyse de la documentation existante.** Effectuée avant le démarrage de la mission, cette analyse a porté sur un ensemble de documents de base qui ont permis d'asseoir une compréhension générale du contexte.

**Une mise à niveau de tous les membres de l'équipe.** Trois jours de formation sur les outils ont été dispensés, afin de s'assurer d'une compréhension commune et partagée des objectifs et des attentes de la recherche, de ses guides et des questionnaires, et ce, pour tous les membres de l'équipe : enquêteurs et assistants de recherche, en fonction de cahiers des charges spécifiques.

**Une collecte élargie à toutes les parties prenantes** : hommes, femmes, autorités coutumières, autorités administratives, différents intervenants en matière de sécurité alimentaire, groupes structurés, etc.

**Une approche mixte de la collecte** comportant des guides et des questionnaires, pour assurer, respectivement, une collecte qualitative et quantitative. Afin d'optimiser la collecte de données, l'équipe a été amenée à spécialiser ses membres dans l'utilisation d'un seul outil à la fois ; cette démarche a nécessité une mise en commun des informations collectées par les membres de l'équipe.

**Une série de restitutions à plusieurs niveaux** concernant les constats, les conclusions et les recommandations :

- quotidiennement, sur le terrain, entre les membres de l'équipe ;
- à la fin de la collecte sur chaque site, deux restitutions en assemblée avec les femmes et une autre avec les hommes, pour valider les données collectées et certaines analyses ;
- en fin de collecte, une journée de travail de restitution et d'analyse en préparation à l'atelier de restitution ;
- au niveau du pays, une journée de restitution et d'approfondissement avec un groupe d'acteurs clefs et de personnes ressources.

Les équipes d'Oxfam au Burkina Faso, au Mali et au Niger ont fourni un appui logistique pour organiser les missions de terrain, les séances de travail avec les acteurs ciblés (groupes communautaires, organisations partenaires et autres personnes ressources), la saisie de données et les restitutions de fin de mission. Les restitutions des études de cas ont permis d'améliorer les synthèses par pays et d'enrichir le travail en fournissant des compléments d'informations et des éclairages additionnels sur des points importants de la problématique.

#### **1-4-3 La sélection des répondants**

Les personnes sont choisies au sein des communautés cibles en fonction de leur capacité à fournir des informations sur les questions abordées ; cette préoccupation fondamentale impose la production de questionnaires et de guides adaptés à chaque groupe d'acteurs. Le dynamisme des groupes est un critère déterminant pour le choix ; les groupes structurés les plus dynamiques sont ainsi retenus pour les entretiens. Les individus sont ciblés en fonction de leur disponibilité concernant les hommes, les femmes et les jeunes des communautés. Ces groupes sont composés par :

- les autorités communales et communautaires ;
- les groupes structurés ou non structurés de femmes (femmes âgées, par exemple) ;
- les jeunes femmes et les jeunes filles ;
- les groupes structurés de jeunes hommes ;
- les jeunes hommes et garçons ;
- les individus (agriculteurs, pasteurs, etc.) ;
- les intervenants ou acteurs actifs chargés des interventions (personnel humanitaire, agences de développement, UN).

#### **1-4-4 Les outils de collectes**

Les outils de collectes se trouvent en annexe 1. Ils comprennent les documents suivants :

- un questionnaire individuel pour les hommes et les femmes. Il est adressé à 20 individus par jour, soit 40 par communauté et 160 par pays ;
- un questionnaire ménage, rempli quotidiennement auprès de 10 ménages, soit 80 questionnaires au total par pays ;

- un guide d'entretien qualitatif auprès de quatre groupes de femmes et quatre groupes d'hommes, soit 8 groupes par communauté et 32 groupes par pays ;
- un guide d'entretien qualitatif centré sur les crises et les réponses : quatre par communauté, soit 16 par pays ;
- un dernier guide d'entretien adressé aux autorités et aux intervenants en la matière, pour mieux comprendre ce qui se fait en aide humanitaire dans la zone concernée par l'étude.

## 1-5 Contraintes et limites de la recherche

Le temps consacré à cette recherche a été très court et a constitué une limite qui n'a pas permis d'approfondir certains sujets ou questions d'importance. Cependant, les amendements portés par les différents bureaux d'Oxfam ont permis d'améliorer la qualité des informations ici rapportées.

Du fait de la longueur des questionnaires, leur administration a connu diverses difficultés ; la longueur des entretiens quantitatifs et qualitatifs auprès des femmes n'a pas facilité les entretiens qui prenaient, en moyenne, respectivement 70 et 180 minutes ; la majorité des interlocuteurs ont cependant accepté les échanges et y ont largement participé grâce aux explications préalables données par l'assistant.

Compte tenu des thèmes abordés lors des discussions, en lien direct avec les crises et la résilience, certaines personnes qui n'avaient pas été enquêtées ont manifesté un sentiment de frustration à cause des attentes qu'elles avaient développées. « *Seuls les futurs bénéficiaires d'une action d'assistance humanitaire sont ciblés pour les échanges et leurs noms sont déjà inscrits...* ». Malgré cela, les entretiens ont été interrompus plusieurs fois par l'arrivée de nouvelles personnes qui insistaient pour l'inscription de leurs noms sur la liste.

Le respect de la démarche de collecte ne s'est pas traduit par une conformité de la démarche analytique, compte tenu, notamment, des profils différents des consultants pour les études pays. Ainsi, certaines données n'ont pas été rapportées dans tous les pays. Et le Niger a donné la nette impression de disposer de plus d'informations. Pourtant, les zones ciblées dans les autres pays comportent également des diversités ethniques et religieuses (comme les chrétiens du Burkina Faso), qui n'ont pas été objet d'analyse qualitative comparative. Les études du Burkina Faso et du Mali ont par ailleurs rapporté d'autres types d'informations, non moins importants. Le lecteur ne devra donc pas s'attendre à un équilibre des informations qualitatives thématiques par pays dans le rapportage.

Les multiples étapes de l'étude, la discontinuité apparente dans le travail, le manque de disponibilité de certains consultants aux moments forts (rédaction du rapport de cadrage, rédaction de la synthèse, rédaction du rapport final) ont trop largement étalé le temps de travail. La recherche aurait gagné en richesse et en temps si tous les consultants avaient travaillé ensemble, sur une durée plus courte, ramenée au nombre de jours de travail effectif.

## 2 ANALYSE DES PERCEPTIONS PAYSANNES SUR LES CRISES

Jusqu'en 2000, l'inventaire des crises qui ont frappé la zone d'étude a été fait par des groupes d'hommes et de femmes de manière relativement simple. Depuis, la grande fréquence de ces crises a rendu plus complexe leur identification et leur caractérisation ; certains groupes d'acteurs locaux ont même proposé de souligner et de caractériser les bonnes années qui, elles, ont été plus rares au cours de cette dernière période.

Les perceptions varient selon les groupes ethniques et le genre, lesquels s'identifient également à travers leurs activités socioprofessionnelles, principalement dominées par l'agriculture et l'élevage.

Les éleveurs nomades perçoivent et décrivent trois sortes de crises : i) les crises pour les hommes au cours desquelles la nourriture fait défaut ; ii) les crises pour le bétail au cours desquelles il n'y pas de pâturage ; et iii) les crises pour les hommes et les animaux qui combinent les caractéristiques des deux premières et sont ressenties plus durement par les communautés.

Les femmes mesurent la sévérité de la crise selon les conséquences en termes de migration : « *Cette année-là, les hommes étaient partis très tôt avant les récoltes, ou encore tous les hommes étaient partis* ».

Lorsque, dès l'installation des premières pluies, le service de la météo annonce des pluies bien réparties, depuis Nguigmi, jusqu'à Tillabéry, c'est une bonne année.

Mais s'il pleut seulement à Niamey puis à Maradi, avec des traces de pluies par-ci par-là, nous préparons nos jeunes fils à quitter le pays ; et nous qui restons, semons le mil pour ne pas demeurer oisifs, sans rien faire.

*Focus Group avec les hommes peuls, Niger*

Dans l'ensemble, tous vivent les sécheresses rapprochées comme le signe d'un changement décisif qui ne reculera plus, mais qui s'aggrave. Les communautés enquêtées reconnaissent deux catégories de sécheresse selon leur fréquence. En plus des sécheresses cycliques (environ tous les 10 ans) et qui *frappent durement*, d'autres crises plutôt localisées, se répètent sur une courte durée de 2 à 3 ans, de sorte qu'il est plus facile de compter les bonnes années.

Pour les populations, les raisons de ces crises ou des pénuries sont liées :

- aux mauvaises répartitions des pluies dans le temps et dans l'espace, entraînant des déficits pluviométriques dans certains endroits et des inondations dans d'autres ;
- aux attaques des ennemis des cultures (chenilles mineuses, criquets, etc.) qui dévastent les champs, et dont l'apparition est liée aux insuffisances ou aux interruptions de pluies ; ces attaques se généralisent très vite.
- à certains fléaux comme l'apparition des « chenilles processionnaires » qui tuent les animaux lorsqu'ils les broutent dans les feuilles.

Chaque crise a des causes différentes d'une autre, mais elles partagent toutes les mêmes conséquences en lien avec l'incapacité des ménages à produire ou à se procurer suffisamment de nourriture.

Les personnes enquêtées ont attribué la succession des crises à une volonté divine. Elles conviennent toutes, également, avoir appris au fil du temps des stratégies de survie qui leur permettent d'atténuer ces chocs. Si d'une part elles reconnaissent la main divine dans les crises, elles sont aussi conscientes de leur responsabilité vitale à chercher des voies d'atténuation. Comme l'a si bien résumé une femme de Diguadian (Mali) : « *tant que l'heure de ta mort n'est pas arrivée, tu ne mourras pas ; mais en temps de maladie, tu as la responsabilité d'aller trouver ton médicament pour atténuer ta douleur* ».

L'arrivée des réfugiés maliens à Banibangou (Niger) semble avoir été bien gérée. Elle n'a pas été évoquée comme un facteur aggravant de la crise, mais plutôt comme un facteur ayant réorienté une partie des aides alimentaires prévues pour la population locale. Mises en place à temps, les aides ont néanmoins permis une bonne prise en charge des populations, qui n'ont pas souffert l'insécurité alimentaire. Cela a beaucoup facilité l'acceptation des réfugiés. En effet, leur arrivée n'a pas été perçue comme une charge ni une concurrence pour le bénéfice des aides, mais plutôt comme une opportunité capable d'engendrer plus d'aides alimentaires.

**Tableau 3: Caractérisation des crises qui ont sévi de 2001 à 2012**

<b>La crise de 2001 au Niger</b>	Au Niger, c'est l'année où les pluies ont été abondantes. Elle laissait présager de bonnes récoltes, mais les criquets ont ravagé les cultures. Il n'a été enregistré ni pertes d'animaux et ni mouvements spectaculaires de populations. Cette crise du nom de " <i>Dowa guirey</i> ", qui signifie année des criquets, a été une crise plutôt localisée.
<b>La crise de 2005 au Niger, au Burkina Faso et au Mali</b>	<p>Au Niger, elle est caractérisée à la fois par un grand déficit pluviométrique, l'absence de récoltes, la perte d'animaux et l'arrivée des criquets pèlerins ; dans la zone, le bétail est vendu à très bas prix : 1500 francs CFA pour les ovins et caprins, et 35000 francs CFA pour les bovins et camélins. Cette crise est nommée « <i>Kailou Badjeyzé sorizékoy</i> », ou Kailou, fils de Bagué, qui porte une chicotte... et qui poursuit les personnes. Cette année a vu le recours au mil des termitières et les départs massifs des jeunes vers les grandes villes. D'autres l'on nommée aussi « <i>Ni bon ka tibi</i> », ce qui signifie débrouilles-toi, toi-même. Depuis, de l'avis des hommes comme des femmes, la participation des femmes à la sécurité alimentaire est devenue plus significative et permanente.</p> <p>En 2005, le Burkina Faso a subi les conséquences de l'invasion de criquets, qui, en 2004, avaient détruit les récoltes. Cette catastrophe a engendré une hausse des prix des denrées de première nécessité, particulièrement pendant les périodes de soudure de l'année 2005. Venant d'autres régions et pays, le mil, le maïs et le sorgho se trouvaient sur les marchés, mais ils n'étaient pas accessibles du fait que les populations n'avaient pas d'argent liquide pour s'en procurer. Ceux qui détenaient des animaux les vendaient pour se procurer de petites quantités de vivres, pendant que, comme le disait un peul, avant, il suffisait de vendre un seul bœuf pour pouvoir nourrir sa famille, sans même cultiver. La crise de 2005 a également été perçue comme une année de changement alimentaire en milieu rural du Centre-Nord. Le riz étant moins cher que le mil (aliment de base), sa consommation s'est généralisée, et les populations font référence à cette période comme « <i>Mouignan Youmd Kom</i> » (on n'avait que le riz comme vivres).</p> <p>Au Mali, durant la même année, une invasion générale de criquets a également causé beaucoup de dommages aux récoltes. L'Etat a procédé à des séances de pulvérisation, mais les criquets semblaient particulièrement nombreux et résistants. Presque tous les champs, arrivés à maturité ou pas, étaient infestés. Les ménages ont été obligés de couper le mil, le sorgho et le maïs alors que les céréales étaient en pleine épiaison. Les cultures n'ayant pas atteint le stade de maturité, les récoltes ont été mauvaises. La quantité récoltée ne suffisait pas pour nourrir tout le monde, le goût était désagréable à cause de l'immaturation des grains et le stockage était devenu impossible à cause de la mauvaise qualité des produits récoltés.</p>
<b>La crise de 2008 au Burkina Faso et au Mali</b>	Au Burkina Faso, outre les dommages écologiques subis, la crise de 2008 a été caractérisée par un tel manque de nourriture dans les ménages, que femmes, filles et enfants se rendaient en brousse à la cueillette de plantes sauvages comme le sôgdo, largement mentionné dans tous les villages. Mais, comparativement aux crises précédentes, et selon les communautés enquêtées, à cette époque, le bétail était disponible à des prix plus intéressants et des produits alimentaires (maïs, riz et huile)

	<p>étaient vendus à des prix sociaux. Malgré les tentatives d'atténuation, la crise de 2008 a été perçue comme sévère par les communautés, et ce, principalement à cause de l'affaiblissement répété des systèmes de production agricole et pastorale, et de la fréquence rapprochée des calamités naturelles.</p> <p>Au Mali, les pluies mal réparties de l'année précédente ont fait que les ménages n'ont pas pu produire suffisamment. En outre, du fait de la sécheresse de 2005, les familles ont largement consommé les graines conservées et destinées initialement aux semences. Cet ensemble de faits a considérablement fragilisé leur capacité de production en 2008. Par ailleurs, une flambée des prix des produits alimentaires est survenue à la même période suite aux années de sécheresse dans les grands pays producteurs de riz et de blé. A cause de l'impossibilité de produire suffisamment et d'un défaut d'argent liquide pour s'approvisionner en produits agricoles de plus en plus chers, des émeutes ont éclaté pour exiger du Gouvernement une réduction des prix, en vain.</p>
<b>Les années 2007, 2008 et 2009 au Burkina Faso</b>	<p>En 2009, la zone d'étude a connu des pluies abondantes qui ont fait renaître l'espoir. Malheureusement, ces pluies se sont intensifiées pour finir par inonder les terres de bas-fond et lessiver les terres dunaires, provoquant ainsi des pertes énormes en production agricole. Submergées, les cultures ont péri sous les yeux impuissants des hommes et femmes qui avaient investi tout leur temps et leur énergie dans leurs lopins de terre, avec l'espoir, cette année-là, de bien nourrir leurs familles. La crise de 2009 est née de ces inondations à répétition, depuis 2007 et 2008 même, et donc d'une succession de très faibles productions agricoles. Les prix des produits vivriers ayant alors considérablement augmenté, les paysans pauvres se sont de nouveau résolus à vendre tout ce qu'ils pouvaient pour se créer des revenus et réussir à se nourrir.</p>
<b>La crise de 2009 au Niger</b>	<p>Cette crise est caractérisée par un manque de pluie accompagnée de mort d'animaux : « <i>cette année-là, même les chameaux sont morts de soif</i> ». Cette sécheresse est appelée Karkara, du nom de l'ONG dont l'intervention ciblée, et réussie selon les populations, a consisté à acheter certains animaux fatigués et à en redistribuer gratuitement la viande séchée. Cette action, dite de déstockage d'animaux, a permis aux propriétaires d'animaux de percevoir de l'argent et de s'acheter des vivres.</p>
<b>Les années 2010 et 2011 au Mali</b>	<p>Ces années ont été très mauvaises en raison d'une pluviométrie capricieuse. A l'irrégularité des pluies, s'est ajoutée leur insuffisance, entraînant une grave sécheresse. A la période des récoltes, les producteurs n'ont obtenu que l'équivalent du tiers de leur production d'une année normale (qui était déjà considérée déficitaire de moitié).</p> <p>Ce déficit de vivres s'est accumulé et amplifié en 2012, et il a fallu que plusieurs organisations se mettent à pied d'œuvre pour éviter la famine et des morts certaines.</p>
<b>La crise de 2012 au Niger, Mali et Burkina Faso</b>	<p>Au Niger, cette année de crise alimentaire est caractérisée par une absence de récolte, mais un pâturage abondant. Les pluies ont bien commencé, puis se sont arrêtées brusquement, à la suite de quoi les paysans ont subi une invasion des criquets pèlerins. Le nom donné à cette crise est « <i>taimako</i> » qui signifie aide, ici : aides alimentaires. C'est l'année où les aides ont soutenu les ménages de façon assez efficace.</p> <p>Au Burkina Faso, comme au Niger, la crise de 2012 est perçue comme une catastrophe écologique sans précédent, survenue à un moment où les ménages étaient déjà affaiblis par la succession et la mondialisation de chocs économiques et sociaux. Les prix des céréales étant en augmentation vertigineuse, les mêmes pratiques de survie ont été utilisées pour faire face, à savoir : la cueillette, la vente des animaux, pour ceux qui en possédaient encore, et même l'orpaillage pour les femmes au Burkina, domaine généralement réservé aux hommes. Les gouvernements et les ONG ont apporté diverses formes d'appuis, parmi lesquels la vente de céréales à prix modéré, l'argent contre le travail, la distribution des vivres, etc.</p> <p>Au Mali, la grande crise alimentaire de 2012 est une conséquence directe des années de sécheresses successives survenues au cours de la décennie. En 2012, les greniers sont déjà vides. A cause du large déficit de production des deux années précédentes, les familles ne peuvent pas tenir plus de deux mois successifs. Plusieurs organisations de développement et le gouvernement se sont mis à l'œuvre pour aider les ménages, en procédant notamment à des distributions de vivres ou à des transferts d'argent, conditionnels ou non. Les populations ont également tenté plusieurs stratégies de survie pour parer les impacts de cette crise généralisée.</p>



## 2-1 Dynamiques socioéconomiques nées des crises et gestion de la sécurité alimentaire

### Hypothèse 1

**Face à la transformation sociale, les femmes deviennent de plus en plus responsables en termes d'approvisionnement des ménages en aliments, alors que, paradoxalement, elles ont moins accès aux facteurs de production (comme la terre, les intrants agricoles, les animaux, etc.)**

Il faut analyser les ménages comme un regroupement familial, afin de mieux appréhender le contexte de la gestion de la sécurité alimentaire et des crises alimentaires, mais aussi celui des pratiques en termes de réponses locales aux crises.

Les interventions extérieures, en termes d'aides humanitaires, se sont toujours inscrites *in fine* à l'échelle des ménages pour toucher des individus concernés par la faim. Cet ancrage aux ménages, souvent basé sur leur vulnérabilité, traduit le fait qu'ils sont considérés comme seules unités de consommation.

## 2-2 Regroupements familiaux : de la grande famille au ménage nucléaire

« Jusque dans les années 1980, la grande famille a constitué le modèle prépondérant du regroupement familial. Elle se définit, comme étant un ensemble de plusieurs ménages qui partagent en commun une unité de production, d'habitation et de consommation dans le système de production agricole.

L'éclatement de cette grande famille, né de la nécessité de partager les risques, a d'abord concerné les exploitations les plus vulnérables, au sein desquelles l'autorité du chef de famille ou du chef d'exploitation est remise en question du fait de son incapacité reconnue à remplir ses devoirs à l'endroit des membres de la famille. Ces membres continuent, pour leur part, à fournir les mêmes efforts dans le travail agricole et en outre à travers la migration, pour garantir un revenu substantiel à la famille. On assiste alors à une première situation de déséquilibre, où ceux qui garantissent la survie familiale par des apports non agricoles n'ont aucun pouvoir de décision sur les affaires sociales et économiques qui les concernent directement. La dislocation de la grande famille a donné lieu à une autonomisation des ménages membres et à l'apparition d'une multitude de familles nucléaires composées du père, de la mère et des enfants (parfois des enfants adoptifs) et en outre à un morcellement des exploitations agricoles. »<sup>3</sup>

De ces grandes familles sont nées des petits regroupements familiaux ou ménages plus viables du fait de la diminution de la charge économique et de l'autonomie sociale qui favorise l'émergence des initiatives individuelles. »<sup>3</sup>

Le ménage est défini comme étant « une unité domestique, ceux qui vivent ensemble la plupart du temps avec des responsabilités collectives dans le domaine de la production, de la résidence, de la consommation et de l'usage des revenus. »<sup>4</sup> Cette définition met en évidence le partage des responsabilités entre les membres de la famille : responsabilités alimentaires notamment en termes de production et de consommation et également en termes de complémentarité des stratégies développées dans le cadre de la sécurité alimentaire. Dans les communautés, une précision est portée sur la définition du ménage, qui donne une importance au lien de parenté et à la reconnaissance d'un seul chef de ménage, à l'exemple du chef d'exploitation, même s'ils n'ont pas tous les mêmes prérogatives ni les mêmes capacités à supporter les charges de leurs ménages.

## 2-3 Caractéristiques des ménages

Les différents types de ménages issus des grandes familles que nous avons recensés dans les communautés au cours de cette recherche sont classés en fonction de leur structure :

- **ménages monogames** : qui sont les plus nombreux, constitués d'un couple (un époux et une seule épouse) avec ou sans enfants ;
- **ménages polygames** : en croissance numérique dans les communautés musulmanes du Niger, du Mali et Burkina Faso, en milieu sédentaire et nomade sédentarisé ;
- **grandes familles, reliques du système traditionnel** : avec en leur sein, les ménages des fils qui constituent une unité de consommation et d'habitation, chaque ménage étant indépendant sur le plan de la production agricole ;
- **ménages dirigés par les femmes** : des femmes chefs de ménage sont des femmes âgées, généralement ménopausées (veuves, divorcées), vivant avec leurs enfants. La femme veuve ou divorcée jeune retourne en principe chez ses parents.

Aucun ménage dirigé par un veuf n'a été rencontré sur le terrain, sans doute parce qu'il est plus facile pour les hommes de se remarier qu'il ne l'est pour les femmes. De plus, dans les sociétés visitées, les hommes non mariés sont vus comme appartenant à un rang social inférieur aux hommes mariés, ce qui les incite à contracter rapidement un autre mariage en cas de divorce ou de décès de leur conjointe. Les ménages dirigés par des orphelins n'existent pas non plus, car ces enfants sont recueillis par des familles d'accueil, généralement des frères ou sœurs des parents défunts.

### 2-3-1 Les ménages monogames et polygames : dimensions de la vulnérabilité

Les ménages monogames constituent encore la majorité des ménages au Mali (48,6%), au Burkina Faso (41,0%) et au Niger (52,8%). L'importance numérique des couples monogames au Niger s'explique par une présence significative des Touaregs dans l'échantillon (19%), qui amorcent à peine la pratique de la polygamie, et au Burkina, par la présence des chrétiens dans l'échantillon (12%).

Les femmes et les hommes rencontrés lors des groupes de discussion confirment que les ménages les moins vulnérables sont les ménages monogames du fait du nombre moins élevé de personnes qu'ils comportent et de leurs capacités à se déplacer plus facilement, à la recherche de nouvelles opportunités.

Les ménages polygames au Mali (23%) et au Niger (22,4%) représentent moins d'un quart des ménages enquêtés, alors qu'ils constituent plus de la moitié (58%) au Burkina Faso. Les sites visités sont majoritairement musulmans. Avec un nombre maximal de 4 épouses par ménage, la pratique de la polygamie a longtemps été considérée comme bénéfique et vue comme un moyen de résistance aux chocs conjoncturels, grâce notamment à une offre plus grande de main d'œuvre agricole dans un système de production plutôt extensif.

D'après les discussions tenues avec des groupes d'hommes et de femmes, le morcellement et l'amenuisement actuels des terres agricoles, liés à la pratique de l'héritage, œuvrent pour une remise en cause de la polygamie. En effet, l'agriculture pour laquelle cette pratique socio-économique est faite « *n'arrive plus à nourrir son homme en milieu sahélien* ». Mais, dans les faits, la polygamie croît, avec cependant un nombre total d'épouses qui régresse.

- Au Burkina Faso, 39% des hommes enquêtés sont polygames à 2 épouses, 11,4% polygames à 3 épouses et 7,6% polygames à 4 épouses.
- Au Niger, concernant les Peuls, même si la majorité des ménages sont polygames, ils sont composés de deux ou d'un maximum de trois épouses.
- Au Mali, 23% des hommes enquêtés sont polygames, avec 2 à 3 épouses pour la majorité d'entre eux.

Paradoxalement, ce phénomène prend de l'ampleur en milieu rural et particulièrement chez les jeunes. Des hommes vulnérables épousent plusieurs femmes « *parce qu'ils n'ont pas réussi, et pour que de Le Tout Puissant leur accorde sa Grace en leur donnant le nécessaire, par la bénédiction de la nouvelle épouse ou de l'un de ses enfants* » (Focus Group Banibangou Niger). La polygamie conserve dans ce cas un caractère stratégique pour le développement d'un plus grand nombre d'opportunités et de moyens de survie du ménage.

Les données qualitatives, quant à elles, démontrent le contraire et les participants aux groupes de discussion, hommes comme femmes, déclarent que les ménages monogames sont plus résilients que les ménages polygames. Le nombre peu élevé de personnes à charge et la bonne entente entre les membres des petits ménages faciliteraient, en effet, les échanges et les prises de décisions, comparativement aux grands ménages polygames ou aux grandes exploitations familiales (pouvant atteindre 20 à 25 personnes). Mais, cette prise de conscience n'a pas encore de conséquences sur le comportement des populations rurales.

Si les grandes exploitations ont été dans le passé un puissant facteur de développement de la grande famille, du fait notamment de la gratuité de la main d'œuvre agricole, l'avènement des petits ménages est plutôt perçu comme salutaire dans les conditions actuelles. Le nombre moyen de personnes par ménage est de 11,64 dans les ménages dirigés par les hommes et de 10,39 dans les ménages dirigés par les femmes au Burkina Faso ; au Niger, on retrouve en moyenne 14,8 personnes dans les ménages polygames et 8,95 personnes dans les ménages monogames. Cela dénote tout de même que les ménages issus des grandes familles souches grandissent rapidement du fait de la polygamie, et ce, en dépit de l'inexistence de grandes exploitations agricoles capables d'employer une importante main d'œuvre familiale. La fonction économique et sociale de la polygamie se confronte à des problèmes réels et n'arrive plus à s'adapter ni au contexte écologique ni aux systèmes de productions du moment, malgré la tendance à la diminution du nombre des femmes en ménage polygame.

Les ménages ne sont sans doute pas encore dans une logique de contrôle de leur fertilité, avec un nombre d'enfants désirés toujours plus élevé. Le Niger voit régulièrement son croît démographique s'élever, comme constaté lors des trois derniers recensements de sa population :

- 1988 : 3,1 pour mille
- 2001 : 3,3 pour mille
- 2012 : 3,9 pour mille (résultats provisoires du Recensement Général de la Population 2012)

Au Mali, la population est passée de 10 600 000 habitants en 2000 à 15 494 470 habitants en 2012<sup>5</sup>. Une tendance à l'alourdissement des ménages et des sous-unités de consommation s'observe dans l'ensemble.

Dans les ménages polygames, la charge familiale est de plus en plus partagée avec les épouses. Le chef de ménage ne peut plus entretenir à lui seul l'ensemble des membres du ménage. La participation accrue des femmes implique un nouveau mode de gestion des familles polygames, qui fonctionnent plutôt comme des sous-unités familiales construites autour de chaque épouse ; les aides entre les épouses pouvant ne pas être continues, chaque épouse développe ses propres stratégies pour compléter les apports du mari.

Les ménages monogames réagissent mieux aux normes régissant le couple en termes de collaboration, de concertation, d'échanges et d'entraide mutuelle. De ce fait, les ménages monogames, plus petits regroupements familiaux, sont reconnus par tous comme étant plus résilients, car capables d'assurer leur sécurité alimentaire sur une plus longue durée. Ils se sortent mieux des crises, avec une petite production et une meilleure organisation, plus concertée.

### **2-3-2 Les ménages vivant au sein des grandes familles : modèles actuels ou reliques du passé ?**

La transformation du système foncier, qui se traduit par le partage des terres à la place du partage du droit d'accès aux ayants droit, a précipité la dislocation des grandes familles, mettant fin à l'unité de production et de consommation au Niger.

Certains ménages zarmas qui exploitent séparément à Banibangou, au Niger, consomment et habitent encore ensemble.

Des grandes familles continuent d'exister formellement et uniquement à travers les livrets de famille, surtout dans les communautés peules et touarègues dont le mode de vie est conditionné par la mobilité. Les jeunes, même mariés, demeurent inscrits dans le livret de leur père du fait de leur pratique de la transhumance avec le troupeau familial et les jeunes sédentaires également, à cause de leur fréquente migration saisonnière. Le livret formalise leur existence en tant que membres d'une famille et citoyens, qui contribuent au développement de leur communauté par le paiement des impôts.

L'importance du livret réside dans cette appartenance à un groupe, qui donne en retour le droit d'accès à tous les services publics et, bien entendu, aux aides alimentaires. Plusieurs chefs de famille acceptent de payer les impôts de leurs enfants absents, car, en retour, ils bénéficient aussi des parts, plutôt substantielles, de l'aide humanitaire destinée à ces enfants, compensant ainsi largement le sacrifice fiscal des parents.

Ce type de regroupement familial ne correspond plus à une réalité sociale tangible au Niger. Les ménages membres des grandes familles que l'on retrouve au Mali, au Burkina Faso, et plus rarement au Niger, organisent leur consommation avec des apports équitables en aliments. Ils vivent un système solidaire où les ménages plus petits contribuent plus. De même les aides perçues en aliments sont gérées collectivement et entièrement consommées ensemble.

### **2-3-3 Les femmes chefs de ménage : une réalité peu visible**

Les ménages dirigés par les femmes sont socialement reconnus par tous comme des ménages particulièrement vulnérables du fait de leurs faibles ressources. La reconnaissance des femmes en tant que chefs de ménage est socialement admise lorsque celles-ci sont des veuves âgées ou des divorcées suffisamment âgées au point de pouvoir vivre seules avec leurs enfants généralement grands. La vulnérabilité de la veuve s'explique par le partage ou, mieux, par le morcellement exagéré du patrimoine entre les héritiers (enfants, mais aussi père et mère du mari défunt, coépouses, etc.), et ce, en parts inégales. La veuve se retrouve avec des portions bien amoindries de biens : une demie part des animaux et rarement des terres agricoles ou des maisons, ce qui ne lui permet pas de vivre, mais de demeurer dans la limite de la survie.

La présence d'un homme dans le ménage est cependant toujours perçue comme un espoir, même si sa capacité à prendre en charge le ménage est en régression, de même que sa contribution effective aux dépenses du ménage... Mais l'homme est comme un gao (*Acacia albida*) qui perd ses feuilles et reverdit au bon moment.

*Focus des femmes de Banibangou haoussa, Niger*

La femme divorcée, quant à elle, est généralement dépouillée, au moment du divorce, des biens productifs acquis chez son époux (terre donnée ou prêtée). Elle retourne dans sa famille d'origine sans rien, avec les enfants les plus jeunes, âgés de moins de sept ans, les plus grands restant avec leur père et les ou la coépouse(s). Dans certaines communautés, les frères sont tenus de donner une part de terre à leur sœur.

Au Burkina Faso, 10,4% de femmes ayant atteint l'âge de la ménopause restent dans la maison maritale, mais en tant que *koudmtoré* (celles qui cultivent pour elles-mêmes), et doivent désormais se prendre entièrement en charge. Elles se retrouvent exclues du ménage et deviennent chefs de ménage à part entière, avec toutes les responsabilités que cette fonction suppose. Leur statut est proche de celui des femmes divorcées, car elles constituent aussi un sous-ménage et devront développer des stratégies pour se nourrir, se soigner et éventuellement prendre en charge partiellement leurs enfants et les éduquer.

Dans l'ensemble, les femmes chefs de ménage ne jouissent pas automatiquement des mêmes droits que les hommes chefs de ménage au sein de leurs communautés. Par exemple, elles ne participent que rarement aux réunions villageoises où sont rassemblés les hommes et au cours desquelles les décisions importantes se prennent. Avec ce statut, elles continuent à fréquenter le groupe des femmes du village, dont la presque totalité est sous tutelle maritale. Cependant, lors de réunions extrêmement importantes, elles peuvent se faire représenter soit par leur fils aîné, soit par un autre homme membre de leur famille. Les communautés touarègues constituent une exception dans cette partie de l'Afrique concernant l'ouverture faite aux femmes chefs de ménage quant à leur participation dans l'arène communautaire : « *Chez nous, les femmes chefs de ménage et celles dont le mari est invalide ou absent qui deviennent chef de ménage et le remplacent valablement, sont conviées à toutes les rencontres communautaires des chefs de ménages.* »

## 2-4 Déséquilibre de participation et émergence d'un nouvel ordre social dans l'approvisionnement des ménages

Le nombre de ménages dirigés par des femmes (chefs et responsables) est bien plus important que le nombre déclaré, qui ne comporte que les ménages des veuves et des femmes divorcées âgées.

- Au Mali, la proportion des ménages dirigés par les femmes est de 29% dont 21% sont des veuves et 8% des divorcées.
- Au Burkina Faso, la proportion des femmes chefs de ménages identifiées est de 23,5% des ménages, dont 3,6% sont des femmes ménopausées.
- Au Niger, la proportion des ménages dirigés par les femmes est de 48,3% (veuves et divorcées âgées).

L'âge est une variable déterminante dans l'autonomisation sociale des femmes, car le veuvage et le divorce seuls ne permettent pas l'accès au titre de chef de ménage. Au Burkina Faso, cependant, l'âge seul suffit aux femmes ménopausées pour acquérir le statut de *koudmtoré*, proche de celui du chef de ménage.

Les autres femmes, jeunes ou âgées, largement impliquées dans la fonction de chef de ménage en termes de prise en charge alimentaire (entre autres) des membres du ménage, sont autrement perçues : *elles sont simplement des femmes qui prennent en charge les besoins du ménage<sup>6</sup>, une femme responsable du ménage, et cela ne leur octroie pas le titre de femme chef de ménage.* Cela est aussi vrai pour la femme dont l'époux souffre d'une incapacité physique ou est en migration de longue durée.

Les entretiens avec les femmes ont révélé plusieurs catégories de femmes responsables de ménage :

- Les femmes non mariées, qui peuvent être de jeunes femmes veuves ou divorcées qui entretiennent leurs enfants dans leur famille d'origine, ou encore des femmes âgées et *koudmtoré*.
- Les femmes mariées : i) les épouses d'un homme âgé ne pouvant plus supporter les charges du ménage ; ii) les épouses d'un homme handicapé physique ou d'un homme

maladif ; iii) les épouses d'un homme en migration ; iv) les femmes mariées, mères d'un grand nombre enfants (au-delà de 5). Ce dernier critère tend à généraliser cette « responsabilisation » des femmes, compte tenu du nombre élevé de femmes qui sont dans cette catégorie et une moyenne nationale d'au moins 7 enfants par femme dans les trois pays concernées.

Ces femmes en ménage participent véritablement aux responsabilités alimentaires de la famille, non seulement en termes de transformation des aliments et d'approvisionnement en eau, mais aussi en tant que pourvoyeuses des aliments (grains et animaux).

Dans le système traditionnel de gestion de la consommation, toute femme en ménage, que ce soit dans le système de production pastorale ou agricole, a une participation attendue en période de soudure. Cela lui confère la responsabilité sociale de réguler les pénuries alimentaires. Si, par le jeu des normes sociales, la sécurité alimentaire est confiée à l'homme en tant que chef de ménage, la capacité du système de production à s'adapter ou à absorber les perturbations des crises repose sur les apports des femmes, principalement, et des jeunes hommes du ménage (grenier et ruminants), les ressources des hommes étant supposées être finies.

L'épuisement des ressources des hommes marque le début de la soudure et de la prise en charge de la sécurité familiale par les femmes, ou avec les biens des femmes. En effet, la baisse drastique de la production familiale due aux crises successives de ces dernières années a engendré une réduction de la couverture alimentaire agricole et un prolongement de la période de soudure ; cela a en outre perturbé et affaibli la méthode ou le dispositif traditionnel de gestion des crises alimentaires.

Dans les communautés peules et touarègues, le troupeau ou les biens de la femme interviennent dans la consommation après épuisement de ceux du mari. « *Si ta femme est sensible et qu'elle constate qu'il ne te reste plus que quelques têtes de chèvres, alors elle te dira : laisse là ton noyau reproducteur et prend parmi mes chèvres pour acheter les grains* » confie un homme targui.

Au sein des ménages, les responsabilités alimentaires des hommes et des femmes sont en pleine mutation. Une transformation dans la distribution des responsabilités alimentaires était déjà amorcée à la suite des déséquilibres écologiques causés par les sécheresses de 1984 puis de 2005. Les sécheresses qui leur ont succédé perpétuent et accentuent ce processus de mutation en cours.

Aujourd'hui, les femmes et les hommes sont co-responsables de la gestion de la sécurité alimentaire, devenue un objectif principal dans la gestion des conditions de vie des ménages. D'une responsabilité totale confiée à l'homme, c'est-à-dire tout au long de l'année, avec un appui des femmes et des jeunes en cas de crise, on est passé à un partage de la responsabilité, avec une attribution quasi totale de la gestion des périodes de soudures annuelles aux femmes. Et, du point de vue de tous, les femmes qui remplissent ce rôle sont aujourd'hui des femmes modèles.

Nous avons la charge totale concernant l'achat des habits et des chaussures des enfants, les frais d'école (fourniture de classe, mais aussi pour la récréation) et tous leurs autres besoins, car ils ne s'adressent jamais au père pour leurs demandes.

Dès que le mil récolté est consommé, nous, les femmes, commençons à nous débrouiller pour donner à manger aux enfants. Nous ne pouvons pas supporter les pleurs... Les enfants ne peuvent pas comprendre ou imaginer qu'il n'y a pas « quelque chose à manger » dans la maison.

*Une femme haoussa de Banibangou, Niger*

Ces femmes gèrent non seulement la sécurité alimentaire, mais aussi les besoins sanitaires, éducatifs, vestimentaires etc. Le partage des charges du ménage devient effectif et réel ; et selon les femmes, un transfert de certaines charges considérées moins importantes comparées à celles de l'alimentation leur avait déjà été fait ; aujourd'hui, elles partagent aussi les charges de l'alimentation, au moins de façon équitable sinon plus, compte tenu de l'allongement de la période de soudure, qui dépasse de loin les six mois.

Par ailleurs, face aux crises, la migration des hommes s'est transformée en une stratégie de vie, laissant ainsi aux seules femmes la gestion d'une longue période de soudure, la couverture alimentaire de la majorité des ménages se réduisant autour de quatre ou trois mois depuis quelques années déjà. « *Nous pouvons compter les bonnes années qui sont rares, mais nous ne pouvons plus compter les mauvaises depuis la crise de 2005* » nous confient les Peuls.

Cette analyse démontre que les responsabilités familiales des femmes vont croissantes, même lorsqu'elles ne sont pas chefs de ménage, ni même reconnues comme responsables de ménage.

La transformation de la vision sociale de la femme idéale induit une plus grande implication des femmes dans la prise en charge des ménages : « *La femme idéale est une femme dynamique, qui entreprend des activités économiques et qui dispose d'un revenu financier et de biens* ». Le modèle de la femme qui dépend de son mari et attend tout de lui semble être dépassé.

## 2-5 Evolution de l'accès aux moyens de production

Les ressources du ménage en milieu musulman ne sont pas des ressources communes, du fait de la polygamie effective ou potentielle. Cependant, chaque conjoint contribue avec ses biens à la satisfaction de ses besoins individuels et des besoins collectifs. Ce partage des responsabilités ou des charges des ménages n'obéit plus à aucune règle sociale spécifique, mais est lié à la plus grande capacité de l'homme ou de la femme à développer des stratégies qui lui sont propres.

Aborder la question des ressources des femmes et des hommes revient à traiter non seulement de l'accès aux ressources productives, mais aussi des stratégies de vie et de survie utilisées par les unes et les autres.

### 2-5-1 L'accès aux moyens de production agricole

La pratique croissante de la polygamie freine la gestion commune des biens, tant chez les sédentaires que chez les nomades (même si elle est peu significative chez les Touaregs).

Les biens des hommes sont d'abord les biens immobiliers et productifs (maison, terre, animaux et particulièrement gros ruminants).

Dans les communautés sélectionnées dans les trois pays, les enquêtes ont révélé que la terre appartient aux hommes, qui la transmettent à leurs fils par héritage. L'islamisation des communautés nomades et le phénomène récent de leur sédentarisation engendrent une relative uniformisation des comportements et des normes face à la transmission des biens. Dans les deux communautés, les femmes n'héritent pas de la terre et des maisons, bien que cette pratique ne relève pas de l'Islam, mais plutôt de traditions en mutation. En effet, les éleveurs nomades ont emprunté les pratiques agricoles des sédentaires, y compris les règles pour régir le foncier, ce qui a eu comme effet d'accroître la pression sur les terres agricoles.

A Sogdin, les religions pratiquées n'interdisent pas l'appropriation des terres par les femmes. C'est seulement la mise en pratique des coutumes qui discriminent la femme.

*Focus hommes, Burkina Faso*

Au Burkina Faso, ceux qui n'ont pas de terre passent par le *tingsoba* (chef de terre), qui négocie avec ceux qui ont de la terre pour trouver une parcelle à cultiver. Au Mali et au Niger, en revanche, ce rôle revient au chef de village, qui garde ce privilège de prêter la terre aux hommes, aux femmes et aux étrangers. Néanmoins, cette pratique diminue fortement au Niger du fait de la raréfaction de terres libres.

Les femmes accèdent généralement à la terre par le biais de leur époux, qui est tenu de mettre une partie de sa parcelle agricole à la disposition de son ou ses épouse(s). Cette parcelle de la femme a un statut mitigé, à la fois mi-don, mi-prêt. Elle devient, dans certains cas, propriété de la femme, notamment au décès de l'époux ou à son propre décès car ses enfants en héritent ; dans d'autres cas, cette parcelle est reversée dans la masse à partager au décès du mari, ou encore elle retourne au mari, en cas de décès de la femme.

Dans l'ensemble, l'accès, l'utilisation et l'appropriation de la terre par les femmes sont extrêmement difficiles, car ces processus sont stratégiquement contrôlés par les hommes. Cependant, le prêt des terres est une pratique plus courante à l'endroit des femmes, qui restituent la terre sans encombre ; les hommes y accèdent plutôt par le gage. Les communautés étudiées n'ont pas évoqué de vente de terre, sauf à Banibangou, où les femmes ont cité quelques rares cas d'achat de terre par des femmes autochtones fonctionnaires (enseignantes), à des fins de construction. Elles estiment aussi que toute femme ayant ses propres moyens financiers peut sans nul doute prétendre s'acheter une terre agricole, alors que les hommes affirment que « *la terre agricole ne se vend pas aux femmes* ».

Nous sentons venir les réclamations de nos sœurs de façon tacite, car elles se donnent le droit de se servir à la récolte, dans nos champs, et on estime que si nous parlons, elles vont réclamer leur part de terre. Alors, on les laisse faire et on attend de voir...

*Focus hommes de Banibangou, Niger*

Généralement les biens de la femme sont mobiles : des ustensiles, mais aussi des petits ruminants, même si toutes les femmes aspirent à posséder, elles aussi, des gros ruminants, signes de réussite économique. Leur responsabilité croissante en matière de sécurité alimentaire les incite à accéder à la terre agricole par la location (femmes allochtones), le prêt (femmes autochtones) auprès des frères. Mais les conséquences de ces formes de tenure sur la sécurité alimentaire sont énormes. Un cas illustratif mentionné au Burkina Faso relate : « *Nous qui ne sommes pas propriétaires évitons de fertiliser les champs empruntés au risque de les voir retirés par les propriétaires ; car une fois que ces champs deviennent fertiles et productifs, ils nous échappent à la campagne qui suit...* ». Ainsi donc, la stratégie des emprunteurs femmes et hommes est de maintenir leurs champs dans un état de production moyenne à médiocre, afin d'exploiter le plus longtemps possible ces terres prêtées et, éventuellement, de transférer ce mode d'accès, comme héritage social, à leurs enfants.

Les femmes rurales nigériennes empruntent ou prennent en gage des terres pour cultiver du mil, mais aussi du niébé, du sésame, gombo et de l'oseille, pour la consommation familiale. Les femmes zarmas et touarègues (du Niger) participent de plus en plus aux récoltes chez leurs frères, lesquels sont tenus de leur offrir quelques bottes à la fin, compte tenu de leur droit de propriété sur la terre familiale. Au Niger, la veuve gère la terre pour ses jeunes fils.

Au Burkina Faso, les veuves passent par le biais d'un homme pour accéder au prêt de terre, qui est une forme d'accès relativement facile pour les femmes, compte tenu de la confiance qui leur est faite pour les restituer quand cela leur sera demandé. Ceci a été exprimé en ces termes : « *Contrairement aux hommes, les femmes ne tiraillent pas avec les propriétaires terriens au moment où ceux-ci décident de retirer leurs terres.* »

Les moyens de production comme la charrue et l'âne sont exclusivement utilisés par les hommes, ce qui explique par ailleurs leur meilleure productivité en quantité et en qualité.



Le petit matériel agricole appartient d'habitude au ménage et est utilisé sans restriction par ses différents membres, avec une priorité pour l'exploitation familiale. La daba ou la hilaire sont les seuls outils de production utilisés par les femmes des communautés. Ces outils rudimentaires imposés par les normes sociales ne permettent pas aux femmes d'être à la hauteur de leurs ambitions dans leur lutte contre l'insécurité alimentaire. Les femmes maliennes peuvent louer des charrues pour faire labourer leur champ.

Particulièrement, par rapport aux projets, les femmes ont fait remarquer que la majorité des agents de vulgarisation agricole sont des hommes, qui, une fois arrivés au village, se dirigent chez le chef de village et sa cour... Ces femmes pensent ainsi que leurs intérêts sont peu considérés en termes d'amélioration de la productivité de leurs petites parcelles.

## **2-5-2 L'accès aux biens productifs pastoraux**

Chez les Peuls, concernant les ressources pastorales, la constitution du troupeau se fait très tôt, dès la naissance de l'enfant, à l'occasion du baptême : la pratique de « *souké* », c'est-à-dire dons d'animaux est toujours courante. Des vaches si possibles, ou des chèvres sont offertes au nouveau-né, par le père, les tantes, les oncles paternels et aussi les oncles maternels. Chez les Touaregs, ces dons sont attendus des parents paternels. Dès l'âge de 10 ans, le garçon distingue ses animaux du reste du troupeau familial et en prend particulièrement soin.

La fille reçoit d'autres animaux en dot, de préférence des génisses chez les Peuls et une chamelle et des caprins chez les touaregs ; la jeune mariée est libre de les laisser dans sa famille ou de les emporter au domicile marital. Les animaux de la fille lui sont présentés par son père, à la veille de son mariage. Généralement, les femmes réclament leurs animaux (issus des dons familiaux et dot) à leur père après le premier accouchement, afin de les emporter dans leur famille maritale.

La mère, quant à elle, préfère souvent ne pas offrir, à la naissance, les dons destinés à ses enfants ; elle attend qu'ils grandissent pour le faire. L'oncle maternel peut aussi attendre plus tard pour faire son don. Il arrive qu'il dise à son neveu, « *je t'offre la main de ma fille en guise du "souké" (don) que je ne t'ai pas fait jusqu'à présent* ». Si le neveu n'est pas intéressé par la proposition, il lui répondra « *je préfère que tu me donnes plutôt une vache* ». Le neveu peut aussi devancer l'oncle et lui dire « *je souhaite que tu m'accordes la main de ta fille en guise du "souké" que tu ne m'as pas fait.* »

Chez les sédentaires, la pratique de l'élevage est aussi une réalité : les hommes s'occupent autant des gros que petits ruminants, les femmes, surtout des petits ruminants (majoritairement des caprins). Ces animaux sont gardés dans les maisons et/ou confiés chaque matin aux bergers qui les conduisent au pâturage pour la journée.

Dans ces deux contextes que l'on peut qualifier d'agropastoraux, le niveau de vulnérabilité des ménages est fortement en corrélation avec leur capacité à avoir des biens en termes de superficie de terres agricoles et de troupeaux (incluant un noyau reproducteur sain par espèce).

Selon les communautés, la production agricole est plus exposée aux crises alimentaires ; la production pastorale qui jouit de la mobilité des animaux régule mieux les effets des crises. La stratégie de l'élevage basée sur un déplacement des animaux vers des zones plus clémentes, en gardant un petit troupeau sur place pour les besoins des ménages, est aussi adoptée par les agriculteurs. Les stratégies des pasteurs et des agriculteurs se construisent dans les deux cas sur une diversification des systèmes de production, et tous tendent de plus en plus vers un agropastoralisme. Cette pratique continue des deux activités, à savoir l'agriculture et l'élevage, est cependant différente dans les faits et dans la perception sociale, selon que l'on est pasteur ou agriculteur.

Par ailleurs, les femmes, comme les hommes, diversifient de plus en plus leurs activités économiques non agricoles et non pastorales. Les hommes se spécialisent dans la migration pour l'exercice d'une multitude d'activités dans les grandes villes de la sous-région, et les

femmes diversifient les activités (sur-place) pour minimiser les risques liés à une seule activité et ainsi acquérir régulièrement des petits revenus utilisés dans la consommation du ménage. D'évidence, les femmes développent et privilégient des stratégies peu rentables, certes, mais prudentes, sûres et viables en termes d'adéquation à l'économie locale : des stratégies capables de soutenir la famille au quotidien.

La structure sociale des communautés sahéliennes a fortement changé au fil des années. Ce changement se manifeste principalement par une recomposition des rôles et des responsabilités au sein des ménages. La crise alimentaire de 2012 a permis de voir que, sous plusieurs angles, les femmes gagnaient de plus en plus de responsabilités. Leur contribution à l'entretien du ménage en temps de crise est tacitement attendue, même si cette augmentation de responsabilité au sein de leur ménage ne se traduit pas toujours en augmentation de pouvoir au sein de la communauté. Aux yeux des communautés, elles restent sous la tutelle de leur mari, ou en l'absence de celui-ci, de leurs frères ou fils aînés. Cette perception sociale du rôle et de la place de la femme dans ces communautés a fini par influencer les attitudes de chacun de leurs membres par rapport à l'accès aux facteurs de production. Ne détenant qu'un rôle subsidiaire par rapport aux responsabilités dans les ménages et étant reléguées au second plan dans la gestion communautaire en général, les femmes continuent d'avoir un accès limité aux facteurs de production (prêt, location, etc.). Cela devrait, à priori, limiter leurs capacités à s'impliquer d'avantage dans le soutien à leur ménage en temps de crise. Dans les faits, le développement d'opportunités peu rentables, mais sûres et prudentes, leur permet de contribuer largement à la survie des membres des ménages.

### 3 ENTRE DYNAMISME ET FAIBLE IMPLICATION, UNE SITUATION CONTRASTÉE POUR LES FEMMES

#### Hypothèse 2

**La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire n'est pas seulement liée aux facteurs naturels ou physiques, mais dépend aussi des relations différenciées de genre entretenues au sein des ménages (pastoraux /sédentaires, monogames / polygames ou musulmans / chrétiens / animistes), en termes d'une plus grande participation des femmes aux prises de décisions liées à la sécurité alimentaire (production, gestion des aliments, etc.).**

La gestion des productions agricole, et pastorale s'accompagne de plusieurs prises de décisions qui facilitent ou, au contraire, perturbent la sécurité alimentaire du ménage. Par exemple, la répartition des terres à cultiver, la répartition du temps de travail dans les différents champs, l'utilisation de l'engrais, la gestion de la production pastorale (abreuvement, conduite au pâturage, complémentation alimentaire, et suivi vétérinaire du cheptel), la vente et l'achat des animaux dans le ménage sont autant de décisions importantes à prendre et qui participent directement à la détermination du niveau de production d'un ménage.

#### 3-1 Femmes et prises de décisions au niveau des ménages : découvertes des facteurs plus déterminants

Les prises de décisions sur la gestion de l'exploitation supposent une répartition des terres familiales à cultiver par les chefs de ménage. Peu de femmes chefs de ménage y sont associées. « *Il est rare qu'on consulte l'avis de la femme sur de telles questions, car les terres "appartiennent" généralement aux hommes de la famille* » (Kayes, Mali).

**Tableau 4 : Répartition de l'utilisation des fertilisants du sol selon le genre**

Réponses	Masculin	Féminin
Oui	16	25
Non	25	35
Total	41	60

Au niveau de l'utilisation des fertilisants (fumure organique et engrais minéral), les femmes sont plus enclines à le faire que ne le sont les hommes, compte tenu de la taille de leurs parcelles. Le tableau 2 en donne une illustration : à la question de savoir si les enquêtés avaient utilisé de l'engrais dans leur champ durant la campagne agricole précédente, plus de femmes ont répondu par l'affirmative.

Concernant la gestion des vivres destinés à l'alimentation familiale, les femmes de Banibangou disent avoir une participation en évolution plutôt favorable. Partout, les femmes qui vivent dans des ménages monogames sont beaucoup plus associées aux prises de décisions. Par contre, dans les ménages polygames, c'est plutôt la « plus grande femme », première arrivée dans le ménage, qui est concertée ou du moins informée des décisions que le mari veut prendre en matière de sécurité alimentaire.

**En milieu agricole**, ce sont les hommes qui décident de la répartition des récoltes. Ils font des dons à certains membres de la famille et aux voisins démunis pour lesquels ils ressentent un devoir de solidarité. Une ou deux bottes sont également attribuées aux femmes de l'unité de consommation. Elles sont traditionnellement considérées comme « frais de tresse » ; cependant, les femmes décident librement de leur affectation et peuvent en faire des dons à leur tour (en général à leur mère).

En charge de la préparation des repas, les femmes doivent renseigner les hommes sur la ration journalière nécessaire et prévenir en cas d'insuffisance de celle-ci. En cas d'épuisement du stock, c'est l'homme qui décide de ce qu'il doit acheter comme vivres, même si, par ailleurs, l'achat doit provenir des ressources de la femme (revenu de la vente des ruminants). Celle-ci ne se prononce que s'il lui demande son avis.

Ce comportement des femmes semble s'expliquer par : i) un souci de respect de la dignité du conjoint (pour ne pas le frustrer, l'humilier en le mettant face à « son incapacité de nourrir le ménage ») ; ii) la crainte de la réplique de celui-ci (insulter la femme, se fâcher contre elle, refuser de consommer le repas familial, acte interprété et/ou vécu comme une humiliation). « *Il faudrait qu'il soit un irresponsable reconnu pour que la femme décide d'acheter elle-même les grains de peur qu'il ne détourne l'argent* » selon un groupe de femmes de Banibangou zarma.

Cependant, la contribution de la femme à la sécurité alimentaire est rarement exigée ou revendiquée de façon ouverte ; elle est souvent imposée par : i) l'indisponibilité de ressources du chef de ménage ; ii) la plus grande disponibilité de ressources chez la femme, ou encore iii) la présence des enfants qui exigent d'elle une capacité accrue de mobilisation de ressources pour faire face à son rôle nourricier. Chez les Haoussa, l'homme est toujours « *may guida* », propriétaire de maison, tandis que la femme est « *ouwar guida* », mère de maison, qui est avant tout une mère nourricière. En prévision de ce rôle, en plus de la sauce qu'elles offrent par leurs productions agricoles (mil, niébé, gombo, sésame, arachide, vouandzou, oseille dont les grains sont transformés en *soumbala*), les femmes entreprennent l'élevage, le petit commerce, le maraîchage, les travaux collectifs rémunérés, ainsi que toutes les petites activités de recours lors des situations d'urgence et qui tendent à être mobilisées de façon permanente comme des stratégies d'adaptation.

La participation des femmes aux prises des décisions alimentaires est conditionnée, entre autres, par leurs capacités de mobilisation de ressources, leur participation effective à la prise en charge de la famille, au partage des responsabilités familiales et éventuellement par le nombre d'enfants. Comme l'affirme une femme haoussa de Banibangou : « *Pour avoir le droit de participer aux prises de décision, il faudra, pour la femme, se comporter en chef de ménage comme le fait l'homme. Cela veut dire mettre à disposition de la famille ses biens et être capable de contribuer en cas de difficultés alimentaires... mais tout en demeurant obéissante* ».

Si j'avais plus de moyens financiers, cela m'aurait rendue plus autonome et plus souveraine, je saurais choisir ce qu'il faudrait pour faire mieux manger toute la famille, de façon plus durable... Des femmes qui ont pu se réaliser, qui sont riches, décident pleinement des denrées à acheter et participent à diverses prises de décisions ; et elles ont rarement tort dans tout ce qu'elles font ».

*Une femme de Banibangou Zarma*

Le pouvoir de décision dont les femmes jouissent en matière de sécurité alimentaire est défini par elles comme la possibilité d'avoir « un mot à dire » concernant telle ou telle autre décision dans le domaine de la sécurité alimentaire : lors du choix des types de céréales à semer dans le champ ou de la constitution du stock alimentaire. Cette concertation est déjà une participation au processus décisionnel au sein de son ménage. Les femmes estiment que cette position s'acquiert grâce à une capacité de négociation, elle-même fondée sur la docilité de la femme vis-à-vis de son époux. La femme doit savoir quand et comment s'adresser à son mari. « *Lui tenir tête n'arrange rien, bien au contraire* ».

La capacité des femmes à négocier ou à influencer la prise de décisions au sein du ménage améliore la sécurité alimentaire au sein du ménage, grâce à :

- une diversification des aliments composant le stock à travers l'introduction de nombreux aliments qui ne sont pas forcément produits localement ;
- une augmentation de la durée de la disponibilité du stock alimentaire à travers une gestion parcimonieuse du mil produit (modes de préparation)
- une meilleure organisation en termes de planification de l'approvisionnement, car il est rare de décider et de cotiser ensemble pour une dépense.

Cette participation ou concertation autour de la gestion de la sécurité alimentaire est plus difficile à instaurer dans les ménages polygames, où la tendance à l'émergence des sous-unités de consommation autour des femmes constitue une menace quotidienne à la cohésion familiale, menace encore plus forte lorsque les coépouses s'entendent peu et/ou lorsque le chef de ménage migre pendant une longue période qui va au-delà de la durée du stock alimentaire constitué avant son départ.

**Concernant la production pastorale**, les femmes, les hommes et les jeunes (filles et garçons) participent à des degrés différents à l'entretien des troupeaux familiaux. La conduite, l'abreuvement et la gestion des parcours, y compris des pâturages, varient en fonction du genre, des âges et des groupes ethniques. C'est ainsi que les hommes mossis, sédentaires et agriculteurs, font plutôt de l'élevage d'enclos tandis que les Peuls pratiquent un type d'élevage extensif et transhumant.

Spécifiquement au genre, les femmes et les filles peules conduisent leurs troupeaux au pâturage et au puits pour l'abreuvement. La gestion des parcours lors des déplacements est strictement réservée aux hommes et est bien structurée chez les Peuls, à travers les *Rougga* et les *Garso*.

Par contre, les femmes sédentaires sont peu impliquées dans la conduite et l'abreuvement des animaux. Ceci peut s'expliquer par plusieurs facteurs culturels liés au droit coutumier, qui donne la primauté à l'homme, notamment dans les prises de décision concernant l'élevage et la vente des animaux ; l'accès au marché de bétail est souvent interdit aux femmes. Les soins aux animaux sont également considérés comme une tâche masculine. Chez les ethnies bambaras, dogons, malinkés, kasoukés, sarakolés et maures, la conduite au pâturage est souvent confiée aux hommes, particulièrement aux jeunes garçons, laissant aux femmes et aux jeunes filles les tâches ménagères ou champêtres. Le suivi vétérinaire du cheptel est exclusivement assuré par les hommes, toute ethnie confondue, à l'exception des peuls et des touaregs qui confient cette tâche aux femmes.

La vente des animaux du ménage incombe généralement aux hommes. Dans toutes les ethnies interrogées, ce sont les hommes qui décident de vendre ou non. Pour ce qui est de la vente de leur propre bétail, les femmes consultent leur mari d'abord. Ce n'est que chez les Bambaras que le choix est laissé à la femme. Par exemple, bien que les animaux constituent une épargne, mais aussi un patrimoine, les hommes chefs de ménage peuvent les vendre en informant simplement leurs épouses. Chez les Peuls, l'achat des animaux pour la famille est également du ressort des hommes et les femmes sont peu impliquées dans ces transactions, elles ont même besoin de l'aval de leur époux pour acheter et vendre du bétail.

En année normale, la vente des animaux intervient seulement pour la satisfaction de besoins pressants tels que le mariage, le baptême et d'autres rituels, et en période de soudure, pour subvenir aux besoins alimentaires de la famille. « *Les femmes sont consultées pour la vente et même pour l'achat. Cependant, c'est l'homme qui détient le dernier mot. C'est lui qui achète et vend au nom de la femme, car les femmes ne se présentent pas aux marchés de bétail pour faire des transactions commerciales comme acheter et vendre des animaux* » (focus group Banibangou Niger).

## 3-2 Femmes mobilisées pour l’approvisionnement des ménages

### Femme modèle

Mariama Abdoulahi a 57 ans et elle est la femme du chef de village. Elle a 7 enfants, dont deux avec le chef actuel de Weidibangou. Elle est réputée pour l’aide qu’elle apporte au sein de sa communauté, aussi bien aux hommes qu’aux femmes. Parmi ses différentes actions figurent des dons d’animaux comme la chèvre, le mouton et même la vache. En effet, elle est propriétaire de plusieurs têtes de caprins, d’ovins, de bovins et de camélins.

L’origine de son troupeau remonte à sa dot de mariage constituée de génisses qui lui ont permis de se faire un cheptel de base ; par la suite, l’achat de moutons et chèvres lui a permis de diversifier le troupeau.

Elle reconnaît avoir bénéficié de conditions avantageuses qui ont protégé son troupeau. En effet, sa condition maritale lui assurait une prise en charge alimentaire et vestimentaire suffisante qui a mis ses animaux à l’abri de la vente. Et cela, d’autant plus qu’elle vivait avec ses deux enfants (chez le chef, son second époux) et que les grands enfants du chef disposaient déjà tous de leur propre unité de consommation.

Elle vend chaque année 5 à 6 chèvres pour l’achat des biens d’équipement ménagers pour elle et ses filles.

Membre de AREN et présidente du groupement de femmes de son village, elle a bénéficié du crédit d’embouche ovine de 20000 francs CFA offert par la dite association. Elle a également bénéficié du crédit de 50000 francs CFA du Programme Spécial du Président qui n’a pas été remboursé, car non réclamé. Elle a participé à des sessions d’alphabétisation en *fulfuldé* et de formation en élevage et soins aux animaux. Elle a participé aux travaux *Cash for work* payés 24000 francs CFA chaque deux semaines et a investi le revenu dans l’élevage des petits ruminants. Elle est porte-parole des femmes au niveau public.

### ***Une femme peule de Weidibangou***

Le modèle de réussite économique des femmes suppose une grande capacité d’accumulation de biens et de renforcement de la résilience du ménage.

L’accumulation des biens par la femme est influencée par la capacité de son époux à prendre en charge ses propres dépenses. La femme modèle en question (voir l’encadré ci-contre) a pu s’enrichir parce qu’elle a accumulé des ruminants, animaux particulièrement sollicités dans la gestion de la sécurité alimentaire de dernier ressort, une fois la récolte épuisée et les bénéfices des AGR consommés. Elle a fait recours aux crédits en nature avant la vente des ruminants. Sa formation en alphabétisation et son statut social (épouse du chef) ont été des facteurs déterminants pour son élévation au poste de présidente de groupement.

Une bonne compréhension de la dynamique qui sous-tend la gestion des biens familiaux permettra un accompagnement adapté de la résilience des ménages.

L’entrée par les sous-unités de consommation, et plus spécifiquement par les chefs et les responsables des ménages, serait plus appropriée pour les appuis en cas de crises alimentaires. Cela permettrait, en effet, de cibler directement les niveaux d’organisation de la consommation. La prise en compte des réalités au sein du ménage devra permettre de toucher tous les regroupements familiaux les plus vulnérables.

### 3-3 Gestion de grains, moyen de contrôle des femmes dans les ménages

Le mil et le maïs restent des productions essentiellement développées et contrôlées par les hommes ; les normes interdisent aux femmes zarmas de produire du mil et les cantonnent dans la production de gombo et de sésame.

Par contre, hommes et femmes participent à la production de niébé, de sorgho et d'arachide, ainsi qu'à la production maraîchère de la tomate, de l'oignon et de l'aubergine.

Le mil demeure la culture de base, directement affectée à la consommation des ménages. Aliment de base au Niger, la vente du mil par les producteurs est en baisse ces dernières années. Tous disent produire du mil pour leur consommation familiale. Les revenus issus de la vente des autres produits agricoles sont réinjectés dans les dépenses familiales et dans l'achat de mil, de riz, de condiments, etc.

Les femmes n'ont pas le contrôle de la production familiale, car ce sont les hommes qui produisent (dans certains cas), stockent et prélèvent les bottes de mil dans le grenier. Chez les Peuls du Burkina, le groupe de discussion avec les hommes souligne que les femmes ne gèrent pas les produits agricoles : « *le grenier et l'argent en espèces ne doivent pas être laissés à la disposition de la femme, car cela revient à lui concéder des pouvoirs* ». Les hommes tentent de justifier cette exclusion des femmes du contrôle de la production par le risque élevé que présentent les femmes « capables de vendre » les grains pour subvenir à d'autres besoins qu'ils jugent non prioritaires.

En termes de contrôle des grains, les femmes haoussas qui produisent du mil sont également totalement absentes lors des récoltes de leurs champs, car selon tous, « *elles n'en maîtrisent pas la technique, elles ne savent pas comment utiliser la faucille* ». Elles sont donc condamnées à accepter la quantité de mil déclarée par le mari. Elles estiment que « *les maris disent toujours la vérité à cet effet* ». Ces femmes n'ont visiblement pas le contrôle des épis, même une fois transportés dans leur grenier, puisque ce sont encore les hommes qui, ensuite, extraient les épis des greniers des femmes.

Mais lorsque que l'approvisionnement est fait en grains (un sac de mil, de sorgho, de maïs, de riz, etc.), le stock est partagé entre les sous-unités de consommation, et les femmes se chargent chacune de gérer la part qui lui revient. En effet, la gestion des épis est différente de celle des grains ; ces derniers sont entreposés et gérés par les femmes une fois à l'intérieur de la concession familiale.

- Dans les communautés nomades, les grains sont partagés équitablement entre les coépouses qui, à tour de rôle, prennent en charge le repas familial. Dans le meilleur des cas, les femmes prennent leur repas ensemble.
- Chez les Zarmas, des bottes sont constituées et stockées dans un grenier au sein du champ familial ; puis le chef de ménage les achemine progressivement à la maison où le stock est abrité, soit chez sa mère (membre du ménage), soit chez la première épouse. Les autres épouses passent à tour de rôle prélever la quantité nécessaire pour le repas familial. Lorsque que cet approvisionnement est en grains, le stock est distribué équitablement entre les épouses. Ces grains peuvent aussi être stockés chez la première épouse et les autres coépouses se servent chacune à son tour de préparation.

Ces cas de figure traduisent que ces ménages ruraux fonctionnent comme une seule unité de consommation. Par contre, dans les rares unités de résidence (parents et fils mariés) qui existent encore, ceux-ci cohabitent en tant que sous-unités de consommation. Les ménages de deux ou trois frères peuvent partager le même repas (préparé à tour de rôle), mais avec des stocks indépendants et séparés. Pour partager le repas, les hommes des différents ménages se rassemblent d'un côté et les femmes, d'un autre ; par contre, les enfants se regroupent par ménage pour manger.

De même, dans les ménages polygames haoussa, chaque femme fait sa cuisine séparément et constitue une sous-unité de consommation, particulièrement dans les ménages où le chef est âgé et que les femmes sont devenues de fait des « responsables de ménage » qui nourrissent et entretiennent leurs enfants. Une gestion séparée des biens au sein du couple s'observe et donne à la femme une certaine autonomie dans la prise de décision concernant ses biens et dans sa contribution à la sécurité alimentaire, qui est de plus en plus sollicitée, voire, imposée par de nouvelles normes.

### **3-4 Autonomie des femmes dans la gestion du lait et de ses sous-produits**

Le lait frais, le lait caillé, le beurre frais, le beurre cuit et le fromage sont différemment répartis aux membres du ménage suivant l'ethnie d'appartenance. Au Burkina Faso et au Niger, les produits tels que le lait et ses dérivés (lait caillé, beurre frais, beurre cuit, fromage), au-delà de la consommation familiale, appartiennent exclusivement aux femmes, qui les vendent.

Mais, dans certains cas (chez les Peuls, Sarakolés, Soninkés, Kassoukés, Bambaras, Kakolos et Dogons), le lait frais et le lait caillé appartiennent aux couples, qui décident ensemble de son utilisation. Chez les Maures, par contre, le lait frais et le lait caillé appartiennent aux hommes. Chez les autres sédentaires, où les troupeaux sont petits et peu nombreux, ces produits sont consacrés à l'autoconsommation familiale.

En conclusion, concernant la répartition des ressources entre les hommes et les femmes, notre étude permet d'affirmer que les femmes disposent visiblement de moins de biens, et ce, même si elles sont de plus en plus responsables d'un plus grand nombre de charges dans le ménage. En effet, elles accèdent faiblement aux biens productifs, sur lesquels elles exercent peu de contrôle. En revanche, les femmes saisissent plus d'opportunités, sans doute pour répondre aux multiples sollicitations des ménages.

L'exercice des activités non agricoles et non pastorales se développe pour les femmes moins vulnérables, généralement âgées ou non mariées, qui ont ainsi un accès facile aux marchés. Les épargnes constituées servent à l'achat de biens productifs (généralement des petits ruminants et rarement la terre), des ustensiles pour le trousseau des filles. Mais lorsque des crises surviennent, nombre de femmes sont durement frappées. Leur vulnérabilité s'explique par le fait qu'elles sont cantonnées aux activités agricoles (agriculture, transformation des produits agricoles) et à l'exercice d'activités commerciales peu rentables. Leurs petits ruminants sont les premiers biens à servir de monnaie d'échange dans l'approvisionnement en grains.

### **3-5 Biais de la logique de subsistance**

« *Nous revendons le bétail pour subvenir à nos besoins* » (Focus Group Hommes - mai 2013). La principale mesure prise pour bien gérer la sécurité alimentaire est la vente des cultures de rente (niébé, arachide, par exemple). Les revenus issus de cette vente sont majoritairement destinés à l'achat de ruminants et d'intrants agricoles, le reste étant réinvesti dans la consommation du ménage. Toutefois, une proportion plus élevée du revenu généré de cette vente est allouée à la consommation des grains (80%).

Depuis plus de trois ans, les communautés se sont arrêtées de vendre leur production de céréales du fait de l'insuffisance des grains pour la consommation familiale. Par contre, les animaux sont vendus à chaque fois qu'un besoin pressant se fait sentir au sein d'un ménage. C'est ainsi que les Peuls parviennent à mieux faire face à l'insécurité alimentaire, surtout quand elle devient répétitive au cours d'une période relativement courte de 2 à 3 ans. Les agriculteurs, en revanche, après avoir vendu leurs petits et même leurs gros ruminants, se voient obligés, en cas de soudure, de développer une autre logique de subsistance.



L'évolution de l'importance des usages non alimentaires de la production (fuite des grains et bétail) est estimée ici auprès des femmes et des hommes, qui déclarent que lors des cérémonies de mariage, de baptême et de décès, les dépenses sont prises en charge par la vente des surplus de production agricole et par les réseaux familiaux et sociaux d'entraide et de solidarité.

La quasi disparition des surplus agricoles et des formes de solidarité découlant des différentes crises font, qu'aujourd'hui, l'essentiel des charges liées aux cérémonies est supporté uniquement par la famille concernée. Cela entraîne de surcroît un usage non alimentaire des ressources issues des différentes stratégies mobilisées pour la sécurité alimentaire.

Selon les femmes, si les baptêmes et les mariages sont des manifestations prévisibles et très souvent planifiées, les décès sont ceux qui déstabilisent le plus le stock alimentaire de la famille de par leur caractère brusque et imprévisible. Les familles très vulnérables se contentent d'offrir de l'eau aux personnes qui viennent leur porter un soutien moral. Ces mêmes familles développent leur réseau social à travers des prestations de services (effectuer les tâches domestiques lors des baptêmes et mariages des enfants des parents, des amis et des connaissances) à défaut de cadeaux à offrir.

Dans l'ensemble, la nature des cadeaux offerts lors des cérémonies de baptême et de mariage a évolué, et les dons en nature sont remplacés par des dons en espèces d'une importance moindre. Les dons en grains ont disparu.

Par ailleurs, l'analyse ne révèle aucun comportement opposé à l'économie des grains. Les mariages polygames sont perçus par les hommes comme une opportunité de multiplier les stratégies de vie et de survie. La participation de plusieurs femmes aux dépenses du ménage doit permettre de supporter toutes les charges, mais l'arrivée de nombreux enfants finit par augmenter de façon disproportionnée les charges et les risques.

La place et le rôle de la femme dans les communautés sahéliennes ont changé au fil des années d'insécurité alimentaire, l'excluant peu à peu de l'accès aux ressources naturelles. Conscientes de la grande nécessité à générer des ressources utiles à l'entretien de leur ménage en temps de crise, les femmes sont demeurées accrochées à la production agricole et pastorale et à la diversification des AGR. La plupart de celles qui parviennent à entretenir leurs activités génératrices de revenus assurent un bien être relatif à leur ménage, même en temps de crise, et gagnent *ipso facto* plus de considération au sein de leur ménage et de leur communauté. Malgré leurs faibles ressources, ces femmes deviennent des actrices importantes de la sécurité alimentaire des ménages et de véritables responsables de la gestion des pénuries.

Plus elles s'investissent dans les charges de leur ménage, plus elles sont perçues comme des femmes modèles et arrivent à s'imposer dans l'arène de prise de décision familiale et parfois communautaire dans certains cas. Il reste que, selon le « dire social », la femme modèle, celle qui doit participer économiquement à la sécurité alimentaire de son ménage, ne peut pas prendre de décisions et doit rester soumise dans le ménage... Au niveau communautaire, cependant, il en est autrement.

## 4 LES REPONSES D'URGENCE SOUS L'ANGLE DU GENRE

### Hypothèse 3

**Les réponses humanitaires se sont de mieux en mieux adaptées aux réalités sociales des ménages et ont, en 2012, équitablement touché les hommes et les femmes des différents groupes ethniques dans les trois pays.**

Les réponses à l'insécurité alimentaire ont essentiellement ciblé les ménages vulnérables. Un effort de ciblage des femmes chefs de ménage est fait en fonction de toutes les réponses recensées sur le terrain : veuves, divorcées et celles dont le mari est en exode, les femmes exclues pour avoir atteint l'âge de la ménopause et les femmes handicapées

Les résultats dans l'ensemble montrent une certaine équité hommes/femmes. Un autre effort a aussi été réalisé dans le ciblage des communautés, puisque l'équité ethnique a également été respectée : les Peuls et les Touaregs sont aussi bien impliqués que les Mossis, les Bambaras et les Haoussas. Ceci, sans doute du fait du ciblage des activités proposées par les ONG. Concernant la crise 2012, les entretiens de groupe ont permis de recenser les différents types de réponses qui suivent :

- embouche à travers l'attribution gratuite d'animaux ou de prêts financiers (par exemple, distribution de 4 chèvres et un bouc aux femmes âgées de Banibangou, crédits d'embouche aux femmes plus jeunes) ;
- distribution gratuite de vivres (riz, mil, sorgho, niébé, huile, poudre de mil, farine de blé, sucre, sel, haricot, petit pois, etc.) ;
- *cash transfer* : l'ATAD a donné 25 000 francs CFA par ménage, deux fois dans l'année, et Plan International a donné 12 000 francs CFA, également deux fois par dans l'année ;
- *food for work* : les travaux de récupération des sols et des eaux (confection d'ouvrages antiérosifs, assainissement, main d'œuvre dans les constructions d'intérêt public) ;
- *cash for work* : argent, tickets, coupons - valeurs ;
- distribution de semences de céréales ;
- organisation des femmes et formation en vie associative. Création de groupements d'épargne et de crédit ;
- formation en maraîchage, préparation des planches et des pépinières, initiation aux cultures maraîchères, octroi des intrants (engrais, semences) ;
- autres formes d'aide : octroi d'équipements agricoles, de kits d'hygiène (savon, eau javellisée), développement d'infrastructures routières et construction de barrage pour permettre l'aménagement de plus de terre ;
- vente à prix modéré : le sac de mil ou de maïs vendu à 6000 francs CFA.

De plus, selon les enquêtés, l'Action sociale, qui est une structure étatique, et un privé burkinabé ont fait de la distribution gratuite des vivres.

Toutes les formes d'aide ont été très appréciées par les populations. Cependant, en temps de crise, ces dernières préfèrent de loin la distribution gratuite des vivres. Tous déplorent les incidences liées à la distribution indirecte par coupons valeur : élévation relative du prix et livraison de denrées de mauvaise qualité par les commerçants prestataires.

Le *cash for work* est plus transparent. C'est une activité qui mobilise tout le monde, car elle n'est pas perçue comme une aide humanitaire mais comme une opportunité de travail. « *Même la femme du chef participe et investit son revenu dans l'achat des ruminants* ». Cette déclaration suppose que le *food for work* n'est pas une forme d'aide pour les moins vulnérables, mais pour les plus vulnérables, ceux qui n'ont pas de quoi se nourrir.

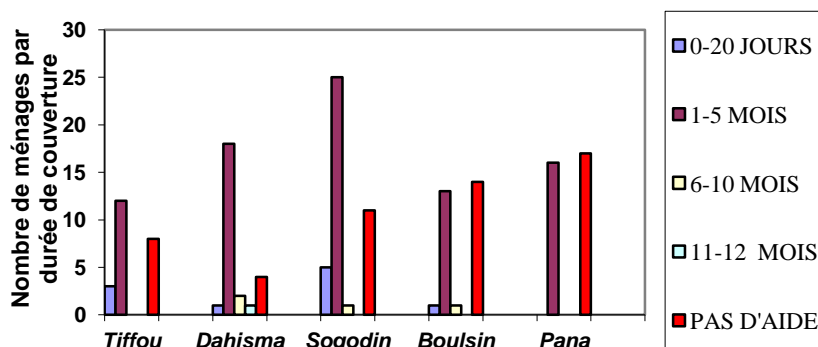
**Tableau 5 : Nombre de mois de couverture assurés par les aides humanitaires (exemple Banibangou Zarma)**

Intervenants	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Effectif
Care									300
ABC Ecologie									70
ACTED									300
Samaritan P									172
<b>Nombre total de ménages du village</b>									766

Par ailleurs, les intervenants couvrent rarement tous les ménages vulnérables au sein d'une communauté ; pas même à Banibangou Zarma, où le nombre total des ménages du village dépasse le nombre des ménages touchés par les différentes aides; à cet effet, le chef de village confirme : « *Tous les ménages vulnérables de ce village n'ont pas reçu d'aide. Il y en a qui n'ont pas eu la chance de recevoir une quelconque aide. Je déplore beaucoup cette situation qui crée des conflits latents entre moi et mes administrés mécontents* ».

Lors de la collecte sur le terrain, une opération de *food for work* (construction d'une route latéritique) a permis de comprendre que des irrégularités existaient au niveau de la distribution des vivres. En effet, des femmes ont signalé qu'elles n'étaient pas rémunérées comme prévu. Une partie des vivres aurait été détournée à leur détriment ; de même pour l'huile, près de la moitié du stock aurait été détournée. Une femme membre d'un groupement nous a révélé : « *La distribution des vivres est centralisée au niveau du chef de village et n'est pas transparente ; nous souhaiterions donc être rémunérées avec plus de justice, directement à travers nos leaders femmes.* »

**Couverture des ménages sur la base de l'aide en 2012**



Au Burkina Faso, le Gouvernement, les Organisations non gouvernementales et d'autres institutions (Mairie, ATAD, Plan International, Action Sociale, PAM) sont intervenus, mobilisant 81 ménages sur 153 enquêtes dans des opérations de *cash for work* ; 7 ménages ont reçu de l'argent en espèces, 10 ménages, des céréales, mais 55 n'ont rien reçu.

## 4-1 Crise de 2012 au Sahel : stratégies de vie et de survie des populations

Malgré ses incidences sur les récoltes, la crise alimentaire survenue en 2012 n'a pas eu de conséquences aussi graves que les précédentes sur la vie des populations et sur la sécurité alimentaire des ménages. Même les plus vulnérables ont eu recours à des stratégies habituelles de vie et n'ont pas développé de nouvelles stratégies de survie.

Les femmes vulnérables ont utilisé des stratégies basées sur l'extraction gratuite des ressources naturelles.

- Elles ont ramassé du bois sec et ont coupé du bois vert pour s'assurer un complément alimentaire : « *Je vends une ânée de bois à 1000 francs CFA deux fois par semaine à Gossou* » (une femme touarègue de Baga au Niger).
- La collecte par les femmes des produits de cueillette (fruits, feuilles), *Boscia senegalensis*, *Maerua crassifolia*, *Cadaba farinosa*, *Brachiaria xantholeuca*, souvent dénommées plantes de pénuries, constitue aussi pour les plus vulnérables des sources régulières de revenus ; la commercialisation de ces produits sur le marché de Banibangou est récente et date de moins de 10 ans. Les conséquences nutritionnelles de ces produits, qui permettent de se « remplir le ventre » à moindre coût, ne sont pas encore connues. Ces « plantes de pénurie » tendent à devenir des plantes de consommation courante présentes sur le marché, et dont la vente se transforme ainsi en stratégie de vie.

Actuellement une femme chef de ménage est partie jusqu'à Niamey pour faire des tresses et a laissé ses enfants chez un beau frère. Elle l'avait déjà fait l'année dernière et était rentrée au bout de trois mois d'absence avec deux sacs de riz.

*Focus Group Femmes peules*

La vente de main d'œuvre dans les champs de personnes plus nanties ainsi que les travaux domestiques constituent d'autres stratégies de vie pour les femmes vulnérables. Le pilage, la vente d'eau, les travaux domestiques sont autant d'activités réalisées par les femmes les plus vulnérables dans des ménages peu vulnérables (fonctionnaires, commerçants) et constituent des activités économiques pour ces femmes sans fonds de roulement.

En effet, une proportion non négligeable de femmes interrogées a effectué des travaux de main d'œuvre dans les villages voisins ; d'autres ont effectué des travaux de ménage (lavage d'habits, repassage, cuisine, moulure de mil) pour des femmes fonctionnaires.

La migration des femmes chefs de ménage est une nouvelle stratégie, observée depuis 2009. Cette pratique avait démarré en 1984 dans les ménages polygames dirigés par des hommes âgés, où l'une des femmes partait en exode travailler comme domestique pour ravitailler la famille au quotidien (envoi des restes de repas, envoi de médicaments en cas de nécessité, d'un peu d'argent, de vieux habits reçus en dons, etc.), pendant que les autres restaient pour assurer les activités courantes de travaux et de soins dans le ménage.

Les seules stratégies de survie mentionnées actuellement sont la fouille des fourmilières, le battage du *Cenchrus bifflorus* et la récupération des grains de mil sur les aires de vannage, stratégies mises en pratique pour la dernière fois en 2005.

Rares sont les ménages qui ont eu recours à ces stratégies en 2012 ; les personnes enquêtées expliquent cela par le fait que les aides alimentaires sont arrivées à temps et les ont directement ciblées.

Plusieurs stratégies de survie développées par des femmes sont devenues des stratégies de vie, du fait de la croissance démographique et de la forte demande de produits comme le bois de chauffe et les grains de *Boscia senegalensis*, un aliment à très faible coût.

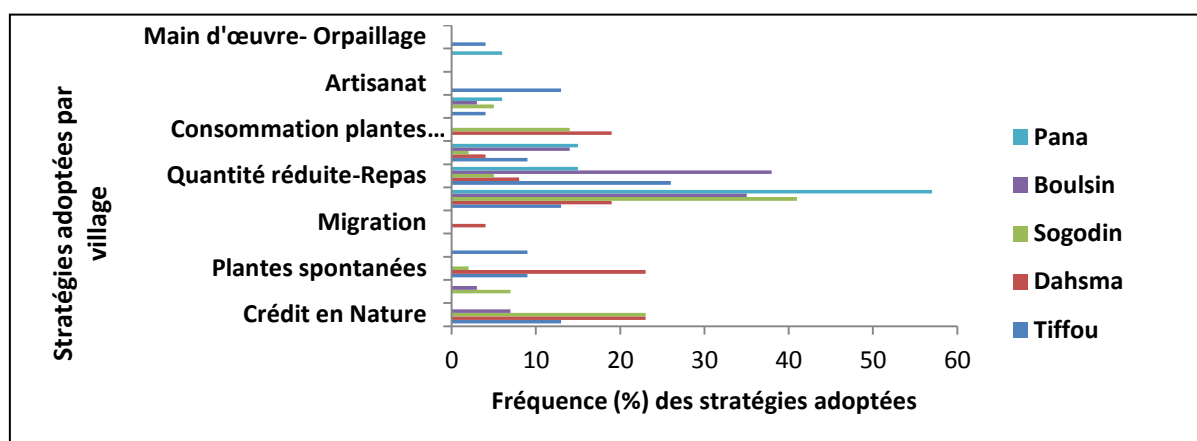
De même, la transformation des repas a été observée chez les sédentaires : la consommation du *towo* dans la sauce est en diminution. Chez les Haoussas, la bouillie, qui nécessite peu de farine de mil pour sa préparation, est instaurée à la place du *fura* pour le petit déjeuner et le déjeuner. Les femmes zarmas évoquent des innovations par la consommation de nouveaux produits comme le *gari* (couscous de manioc), la salade et un seul repas cuisiné pour le dîner.

Chez les Peuls et les Touaregs, une diminution des repas n'a pas été constatée : boule à midi, un repas le soir et le « réchauffé » au petit déjeuner.

Ces transformations ne sont pas en relation avec la taille du ménage (zarma : 10,89 personnes, haoussa : 9,33, peul : 9,82 et touareg : 9,52), mais sont liées à l'efficacité et à la viabilité des stratégies locales combinées.

Les Mossis et les Peuls n'ont pas tout à fait les mêmes stratégies, de même que chez les mariés et les célibataires. Les jeunes célibataires mossis travaillent dans l'orpaillage, font le maraichage ou partent en exode dans les centres urbains (Kaya et Ouagadougou, ou plus loin en Côte d'Ivoire). Les jeunes couples constituant les ménages monogames utilisent l'exode comme stratégie. Cette pratique est plus commune dans cette catégorie sociale, du fait de la flexibilité et de la facilité pour ces jeunes de se déplacer en famille légère (en couple, en laissant les enfants au village ou encore un père accompagné d'un fils).

**Figure 2 : Stratégies locales de survie observées au Burkina Faso**



Les ménages dirigés par les hommes peuls ont adopté la même et ancienne stratégie qui consiste à vendre des animaux pour se procurer des vivres. Quant aux Mossis, dont le système de production est pratiquement agricole, ils se rabattent d'abord sur les ressources naturelles facilement accessibles comme le bois et le fourrage, pour en vendre et se procurer des vivres.

Ce groupe social fait aussi recours aux emprunts en nature, à l'envoi des jeunes en exode, à l'orpaillage, à la consommation de plantes sauvages cueillies par les femmes, à la maçonnerie et à la main d'œuvre générale. Ces ménages ont aussi participé aux travaux de conservation des eaux et du sol, y compris le *zaï*, contre de l'argent.

## 4-2 Processus d'octroi des aides et points de vue des bénéficiaires

En termes de processus de l'octroi de l'aide, un recensement des vulnérables est toujours effectué au préalable. C'est l'intervenant, *in fine*, qui procède au choix des personnes les plus vulnérables à appuyer et, dans la plupart des cas, par tirage à la machine (ordinateur) selon les

communautés concernées. De l'avis de plusieurs chefs de village, cela entraîne un mécontentement et leur crée des difficultés, car ils peuvent être accusés de favoritisme. « *Pour y remédier, femmes et hommes pensent qu'il serait préférable de prendre en compte tous les vulnérables identifiés. Cette difficulté peut également être surmontée par une coordination locale des différentes interventions, afin de s'assurer que les vulnérables non touchés par les interventions précédentes soient servis par les opérations qui suivent, au lieu que certains ménages soient servis plusieurs fois et d'autres pas.* »

Concernant la distribution gratuite des vivres, les chefs de village sont toujours objet de suspicion, à tort ou à raison, et l'une des solutions proposées serait de créer un comité de distribution sous la responsabilité des intervenants. Toujours dans le but de favoriser un climat de confiance, les femmes demandent que des représentantes des groupements féminins soient associées à l'identification des personnes vulnérables ; cela permettrait que des femmes, responsables de ménage jusqu'alors oubliées, soient prises en compte.

En outre, un changement de sphère pour le ciblage des vulnérables - de la sphère politico administrative à la sphère civile ou associative - permettra de prendre en compte un autre groupe de femmes, notamment celles dont les familles viennent d'un autre village, celles dont l'époux ne paye pas l'impôt au chef du village de résidence, celles qui ne sont pas inscrites sur la liste des habitants et qui, de fait, ne sont pas concernées par les aides données au village. Leur « fidélité » au village d'origine les discrimine.

La pratique, par les hommes et les femmes, de redistribuer les grains qu'ils ont reçu est assez courante et permet relativement de corriger de nombreuses exclusions à chaque distribution de vivres. Cette phrase est souvent répétée, aussi bien par les femmes que les hommes : « *J'ai profité des aides puisque, même si je n'en ai pas eu directement, tel parent et tel autre proche ou voisin qui ont reçu, m'ont donné.* »

### **4-3 Perceptions mitigées et utilisations des aides**

Certaines personnes considèrent l'aide reçue comme un moyen de consolidation des liens familiaux. Des femmes ont pu ainsi participer aux dépenses alimentaires du ménage, rembourser leurs dettes, acheter des animaux et mener d'autres activités. « *Avec l'aide, il n'y a plus de déplacement et cela permet d'éviter la mendicité dans les villes. Le bon d'achat nous a aidé pendant 6 mois et le cash transfer nous permet d'avoir une nourriture de notre choix, car avec l'argent nous achetons nous-mêmes ce dont nous avons besoin* » (Focus Group village de Seybat, mai 2013).

Le travail contre l'argent est perçu comme une opportunité de constituer un fonds pour le démarrage d'AGR ; les femmes déclarent avoir ainsi l'occasion de devenir plus autonomes et plus résilientes.

#### **4-3-1 Les perceptions des femmes**

Les femmes accueillent favorablement l'aide reçue et sont satisfaites des critères et des conditions d'octroi, comme elles ont eu à le souligner dans les commentaires suivants : « *J'ai eu à organiser des journées de salubrité avec les autres femmes du village. On a fait une cotisation de 25 francs CFA chacune pour acheter les balais. C'est grâce à cela que le PAM nous a aidées à construire la route, et cela nous a donné beaucoup de courage. Pour assurer la sécurité alimentaire, j'ai convaincu les femmes de cultiver un champ collectif* » (D.K., présidente des femmes du village de Diguidian peul - mai 2013).

Comme l'a si bien confié D.K., très impliquée dans les activités de son village, grâce à leurs initiatives, les femmes ont bénéficié de financements en infrastructures routières. Cela a été vivement apprécié par leur communauté qui rencontrait des problèmes de déplacement.

Les femmes, surtout mariées, qui s'investissent dans les activités d'orpaillage ne sont pas bien perçues par la majorité des hommes, car les sites aurifères sont considérés comme des endroits de grande débauche. Cette stratégie a malheureusement contribué à la détérioration de la cohésion de certains ménages.

Certaines femmes pensent à leur tour que l'argent contre le travail n'est pas une bonne chose, car cette stratégie donne l'occasion aux hommes de vouloir se remarier et d'augmenter ainsi le nombre de bouches à nourrir ; par ailleurs, avec cet argent, certains jeunes se lancent dans la consommation abusive d'alcool et de stupéfiants.

Les femmes disent ne pas percevoir le bénéfice du *cash transfert* effectué pour le compte du chef de ménage, lequel n'achète pas forcément des vivres alimentaires. Elles préfèrent de loin les céréales qui sont entièrement destinées à la consommation familiale. Lorsque les céréales (distribuées gratuitement ou vendues à prix modéré) sont celles produites dans le milieu, elles intègrent la dynamique locale de gestion des grains. Les céréales « étrangères » sont souvent mises sur le marché ou directement remises aux femmes, sans passer par le stock familial

#### 4-3-2 Les perceptions des hommes

Pour la majorité des hommes, les aides alimentaires sont bénéfiques et interviennent afin de réguler un domaine qui leur échappe de plus en plus. La distribution de l'aide vient compenser leur « incapacité sociale » en termes de sécurité alimentaire ; la participation au *cash for work* les discréditent moins, car ils travaillent pour gagner de l'argent qu'ils dépensent pour nourrir leur famille. Le *cash for work* mobilise aussi bien les vulnérables que les moins vulnérables (leaders associatifs, leaders sociaux, etc.). Cette action est celle qui a le plus d'impact sur la réduction de l'exode. Le *cash transfert* facilite surtout le remboursement des dettes en faisant faire une économie des grains, car il évite à plusieurs ménages le bradage des grains sur le marché.

Selon la majorité des hommes, le *food for work* est une assurance alimentaire pour le ménage. Ils estiment que : « *même quand nous ne sommes pas sur place et que nous ne trouvons pas de quoi envoyer à nos femmes et enfants laissés au village... avec le food for work, nous savons qu'ils trouveront de quoi se mettre sous la dent...* ». Le *food for work* constitue une action qui interpelle effectivement les catégories de personnes les plus vulnérables, mais le choix des travaux à réaliser se révèle discriminatoire, notamment lorsque certaines tâches ne sont possibles que pour les personnes valides et fortes.

Le *cash transfert* est une pratique qui donne plus de choix dans les dépenses alimentaires (ruminants, mil, riz, condiments, etc.), mais elle est susceptible de fuite pour le paiement des créanciers, par exemple, ou pour d'autres dépenses non alimentaires. Ce qui, pour beaucoup de personnes, justifie la préférence de la distribution gratuite des vivres.

## 4-4 Impacts des aides

Les Etats sahéliens et les intervenants en matière d'aide humanitaire ont développé plusieurs types de stratégies pour juguler les effets de la crise de 2012. L'aide alimentaire fournie dans les communautés par divers intervenants (PAM, Gouvernement à travers les communes, OXFAM, CARE, SARIMATAN PURSE, ONG KARKARA, ACTED, ONG ILAF, Stop Sahel, Croix rouge, ADR, ATAD, Plan International, Action Sociale...) a induit des changements positifs, à l'intérieur des ménages comme au niveau communautaire, tels que :

- la reconstitution du capital pour la reprise de leurs petits commerces ;
- la diminution du recours aux usuriers ;
- le renforcement de la cohésion sociale au sein de certains ménages du fait de la disponibilité des ressources financières, même si celles-ci sont éphémères ;
- la reconstitution du cheptel et la diminution de la vente des animaux ;

- la réduction de la récolte de bois, la revitalisation et la valorisation des terres dégradées ;
- la diminution de l'exode des jeunes ;
- l'accès accru à la nourriture à travers le travail contre la nourriture ;
- le renforcement de la cohésion sociale entre les ménages et sur les sites des travaux de récupération des terres ;
- la valorisation du temps des femmes, qu'elles auraient dû passer en brousse à la recherche de plantes sauvages ;
- la baisse du décrochage scolaire.

## 4-5 Conséquences sur les relations de genre

La crise de 2012 a entraîné une multiplicité de réponses dans les zones enquêtées. Les réponses d'urgence ont été appréciées par les populations, notamment concernant les rations attribuées par personne et/ou par ménage, concernant la durée des approvisionnements, leur étalement dans le temps. Les aides alimentaires ont commencé relativement tôt, en février, et suffisamment à temps pour les ménages les plus vulnérables dont la couverture alimentaire ne dépasse pas plus de trois mois.

Au sein des ménages, les aliments sont restés disponibles sur des périodes pouvant atteindre 6 à 7 mois ; ceci a contribué à sécuriser les ménages et à consolider les relations de solidarité intra et inter ménages.

Les femmes déclarent que l'aide leur a permis de renforcer et de diversifier les AGR, et d'affecter les revenus en découlant à des dépenses alimentaires et non alimentaires (habillement, soin de santé, éducation, cérémonies, etc.). Certaines femmes affirment : « *Nos époux nous font davantage confiance et nous informent sur tout ce qu'ils ont l'intention de faire. Ce qui n'était pas le cas avant* ». Les échanges et les confidences concernent les activités du *cash for work*, par exemple, et l'utilisation du gain pour l'achat de petits ruminants.

L'aide a aussi contribué à garder les hommes sur place ; cet état de fait est aussi évoqué dans les ménages peuls et touaregs, les jeunes hommes et les jeunes femmes ayant réussi à trouver du travail sur place.

Les conflits intercommunautaires autour des mares entre les éleveurs (comme les Peuls de Weidibangou) et les sédentaires (les Zarmas de Banibangou) semblent être une conséquence de la riziculture pluviale. En effet, à peu près depuis la crise de 2005, cette dernière est aussi pratiquée comme nouvelle stratégie par les femmes, autour des mares qui représentent des points d'abreuvement de bétail. Ce conflit a été pris en charge par la commune qui, en présence des différentes parties prenantes, a réservé certaines mares aux activités pastorales.

Il faut noter la disparition de certaines formes de solidarité héritées, comme celles qui consistent à venir en aide à son parent en difficulté sans qu'il ait besoin de le demander, ou encore la possibilité qu'a ce dernier de se servir des biens des parents et des affins sans qu'il lui soit nécessaire d'obtenir une quelconque autorisation. Aujourd'hui, un tel acte est socialement sanctionné, car considéré comme un vol. La norme sociale régissant la sécurité alimentaire communautaire a cédé la place à une régulation restreinte au niveau des ménages. En effet, la préservation de la sécurité alimentaire au sein du ménage, ou mieux, la prévention des insécurités alimentaires successives incitent les uns et les autres à se centrer sur des stratégies « individualistes » et à fermer les yeux sur la situation précaire de l'entourage.

Avec le développement des aides humanitaires, sont nées de nouvelles formes de solidarité basées sur le partage des biens visibles :

- Le partage de l'aide alimentaire reçue en nature (mil, riz, sorgho, etc.) avec les parents et les proches qui n'en ont pas eu.



- Le partage du travail contre nourriture (*work for food*), en permettant à ceux qui ne sont pas inscrits pour travailler de bénéficier de tour de travail et donc de nourriture. En effet, les personnes inscrites sur la liste (surtout les femmes) cèdent une semaine de travail sur deux à une autre personne pour lui faire profiter des rations hebdomadaires.

Cette sorte d'entraide liée au partage des aliments est sans doute imposée par le caractère public de la distribution de l'aide. Elle peut s'expliquer aussi par une motivation calculée, c'est-à-dire l'espoir d'une récupération ultérieure (s'inscrivant ainsi dans la logique du don et du contre-don). Le partage de la nourriture ou du travail intègre bien la réalité vécue, où chacun parvient à trouver son compte. Un des effets importants de cette pratique est la diminution considérable de la mendicité cachée ou visible.

L'aide alimentaire a considérablement diminué le flux de l'exode rural des femmes et a freiné la mendicité. Elle a également rendu les femmes plus autonomes dans leur choix et dans leurs achats et, par le fait même, elle a intensifié leur implication dans les prises de décisions concernant la sécurité alimentaire.

Concernant les autres avantages de l'aide, un homme issu de Kayes s'est confié en ces termes : « *Chacun y a trouvé son compte ! Pour nous l'aide a amélioré l'utilisation des intrants dans les champs et a permis un accroissement considérable de la culture ; elle a en outre permis de développer le jardinage et l'artisanat féminin* » (H.B., Kayes, mai 2013).

## 4-6 Quelques modèles de réussite chez les femmes

Les avis des femmes qui participent aux dépenses du ménage comptent en termes de concertation dans les prises de décisions. Le niveau de formation est aussi un facteur important influençant leur accès à l'espace des prises de décisions.

Les dialogues valorisants effectués ont révélé que les femmes instruites sont souvent des femmes leaders dans les associations féminines ; elles y occupent en effet des places importantes dans les organes de décisions. Plus que la participation aux charges domestiques, ce sont le niveau d'instruction et le leadership qui déterminent la participation aux prises de décisions communautaires concernant la sécurité alimentaire. L'accès aux espaces de décisions communautaires est plus aisé que l'accès à l'espace de décision domestique.

Le chef de notre quartier a mal organisé la distribution. Des femmes sont venues s'aligner avec des enfants malnutris et il a procédé à la distribution sans s'assurer qu'elles sont vraiment de notre quartier ou pas. J'ai parlé pour faire interrompre la distribution, mais personne ne m'a écoutée, et je suis allée me plaindre à la mairie en leur signifiant qu'une bonne partie des femmes de notre quartier n'a pas reçu les vivres. Une autre redistribution a eu lieu, qui a été bien mieux organisée et a effectivement couvert toutes les mères concernées.

*Une femme leader de Banibangou haoussa*

La contribution des femmes dans la gestion de la crise alimentaire s'est effectuée sous des formes variées. Globalement, elles ont participé directement à la recherche de la nourriture, à travers les cueillettes et la vente de leurs biens (habits, animaux et produits dérivés). Elles ont aussi participé aux opérations de travail contre argent, ce qui leur a permis de se procurer de l'argent liquide et d'avoir ainsi accès aux vivres. Il faut rappeler que ce sont les femmes qui sont les plus engagées dans la production maraîchère ; ce sont encore elles qui se chargent de l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas et, indirectement, de la santé des membres de leur ménage. Comme décrit dans la section sur les stratégies adoptées, les femmes ont fait preuve de bonne gestion en régulant la fréquence et les quantités des repas, afin d'assurer une un contrôle parcimonieux des aliments.

Face à la crise alimentaire de 2012, plusieurs organisations sont venues en aide aux ménages vulnérables qui avaient été touchés. Chacune de ces organisations a développé des approches et des outils pour faire parvenir son aide aux ménages. L'aide directe en nourriture a été citée par les personnes enquêtées comme étant la plus efficace en cas de crise alimentaire. Les méthodes faisant intervenir des intermédiaires entre les organisations et les bénéficiaires sont jugées moins efficaces à cause du risque de spéculation face au besoin pressant des bénéficiaires. Certaines de ces méthodes, tels les coupons de valeurs à échanger au niveau des commerçants locaux, en font partie, même si elles sont reconnues comme une contribution positive au renforcement de l'économie locale. Ce type de méthodes devrait donc être accompagné de mesures de suivi adéquates, afin de permettre aux bénéficiaires d'entrer en possession des biens de l'aide, sans pour autant devoir payer un coût additionnel pour la transaction.

## 5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les démarches mises en œuvre dans le cadre des aides alimentaires connaissent une amélioration progressive, permettant de mieux toucher les populations les plus vulnérables et de cibler avec plus d'équité les ménages et les communautés concernées.

Cependant, ces démarches ne prennent pas en compte les changements sociaux en cours à l'intérieur des ménages, changements qui accompagnent la déstabilisation des systèmes de production ruraux. Le ménage ne constitue plus l'unité de production et de consommation, avec des règles qui octroient au seul chef de ménage les responsabilités de nourrir la famille. Ces différentes démarches restent focalisées sur l'identification de ménages vulnérables, ceux-ci étant considérés dans la logique sociale d'antan. Or, aujourd'hui, la démarche se doit d'identifier systématiquement les nouveaux responsables de l'alimentation au sein des ménages, généralement les femmes responsables de ménage ainsi que les femmes chefs de ménage, et de les appuyer dans leurs efforts quotidiens au risque de menacer leur capacité de résilience. En effet, les femmes responsables de ménage ont paradoxalement moins d'accès aux ressources naturelles et plus de responsabilités dans le ménage. Par exemple, une de leurs principales responsabilités est de nourrir le ménage pendant la soudure, laquelle est de plus en plus longue et se prolonge en dehors de la saison des pluies (mai à aout), parfois jusqu'au début de la saison sèche chaude (février pour les ménages plus vulnérables).

Cette discrimination dans le ciblage de ces sous-unités de consommation s'explique par la prédominance de références à ces normes sociales qui continuent à ignorer cette véritable contribution. Pourtant, de nouvelles normes émergentes réclament de la bonne épouse une plus grande participation économique et particulièrement sur le plan alimentaire. La persistance de ce décalage par rapport à la réalité est due à la non implication des femmes dans les instances décisionnelles (comités villageois, particulièrement), lors de l'identification des femmes bénéficiaires. Comment cibler plus fortement les femmes responsables de ménage, tout en tenant compte des facteurs culturels qui peuvent constituer des contraintes sociales ?

Cette étude propose des éléments de réflexion qui abordent la réintégration des femmes dans les systèmes de production, à travers :

- l'accès et, surtout, le contrôle des facteurs de production (terre et bétail) ;
- le renforcement des activités non agricoles et non pastorales pour réduire leur dépendance aux aléas climatiques ;
- le renforcement des réseaux sociaux, qui ont toujours été d'un apport capital pour les femmes, considérées comme couche vulnérable.

Sur le plan de la démarche, une différenciation s'impose pour l'appui aux communautés selon qu'il s'agit de pallier les crises alimentaires ou de procéder au renforcement de la résilience. Cependant, ce processus peut être considéré comme un tout. En outre, les femmes doivent être des actrices à part entière et participer à toutes les étapes de la démarche inclusive concernant le processus de ciblage et d'appui en matière de sécurité alimentaire.

Deux principes capitaux dans la conduite de cette démarche qui se veut sensible au genre sont :

- la bonne prise en compte **de la vulnérabilité transitoire et de la vulnérabilité différentielle des groupes de population** ;
- **la participation active de femmes leaders dans la conception, la planification, la gestion et l'évaluation des activités.**

## 5-1 Éléments de réflexion pour un appui genre face aux crises alimentaires

Face aux crises alimentaires, l'appui genre est un processus qui peut être développé en six étapes distinctes :

1. Conception des activités à réaliser par les communautés.
2. Sélection des critères de vulnérabilité.
3. Ciblage des vulnérables.
4. Organisation, planification et réalisation des activités.
5. Appui à la crise.
6. Evaluation participative du processus.

### 1. Conception des activités à réaliser par les communautés.

Cette étape suppose une réunion d'information préparée, au cours de laquelle l'intervenant informe la population de ses activités et de la démarche genre. Cette réunion regroupe aussi bien des femmes que des hommes : leaders d'associations, leaders religieux, chefs de village, chefs ou représentants des quartiers, etc.

### 2. Sélection des critères de vulnérabilité.

La vulnérabilité est dite transitoire lorsque passagère (en temps de crise). Elle frappe absolument tous les ménages de la même façon. La majorité des ménages a une couverture alimentaire de moins de 3 mois. « *Et lorsque surviennent deux ou trois crises successives qui n'est pas vulnérable ?... Les moins vulnérables doivent-ils vendre leurs biens ou s'endetter davantage ?* » demande un chef de quartier. Cette situation peut expliquer les détournements de vivres par les leaders communautaires chargés des distributions gratuites.

Voici quelques exemples de pratiques locales cherchant à adresser une vulnérabilité transitoire commune : i) lorsqu'il est écarté de la distribution, un chef demande à tous les vulnérables de ramener les parts reçues pour reprendre une distribution en parts égales entre tous les ménages, car tous sont supposés être dans le besoin ; ii) certaines personnes peuvent donner des « tours de travail » dans les sites du *food for work* ou *cash for work* ; iii) ceux qui ont reçu des aliments procèdent à la redistribution spontanée à d'autres personnes qui n'ont pas reçu. Car cette situation fait appel à la prise en compte d'une vulnérabilité générale à un temps T. Si rien n'est fait, les crises répétées finissent par engendrer un changement défavorable des catégories de vulnérabilité, en augmentant la proportion des populations vulnérables. La crise alimentaire peut entraîner une généralisation de la vulnérabilité. Pour éviter cette situation, des appuis différenciés à plusieurs niveaux doivent être apportés, permettant à tous de dépasser la crise : une combinaison d'actions comme la vente à prix modérée, le *food for work*, la distribution gratuite permet de toucher respectivement les vulnérables « transitoires », les vulnérables valides et les vulnérables invalides voués à la mendicité, par exemple.

### 3. Ciblage des vulnérables.

Le ménage étant une notion vague en matière de sécurité alimentaire, le ciblage intra ménage des sous-unités de consommation doit être privilégié pour atteindre les regroupements familiaux et les véritables pourvoyeurs et pourvoyeuses de grains des sous-unités de consommation. Un travail préalable est nécessaire avec les hommes et les femmes des communautés concernées pour identifier le vocable donné à ces femmes responsables de ménage qui ne sont pas perçues ou admises comme étant des chefs de ménages (en zarma : *Weyboro kanga windi djéré*, ce qui signifie « femme qui prend en charge le ménage »).

#### 4. Organisation, planification et réalisation des activités

Cette phase concerne la mise en place des comités d'organisation et de gestion des appuis aux femmes et des appuis aux hommes. Ce peut être un comité de femmes composé de femmes choisies parmi les leaders des associations, les femmes ulémas ou les femmes modèles issues des différents quartiers ; il en va de même pour la représentation des hommes. Dans certaines zones fortement islamisées, des comités pour femmes devraient être envisagés, et les espaces de rencontre devraient alors être conformes aux normes socioreligieuses, afin de garantir leur fonctionnalité et leur opérationnalité.

Les tâches du comité : Organisation et planification des activités, puis réalisation.

#### 5. Appui à la crise ou à l'urgence

On peut considérer deux types d'activités :

- a) La distribution gratuite à toutes les sous-unités de consommation vulnérables (une part = xx) et à celles qui sont moins vulnérables, mais qui sont également sous le choc de la crise (une demie part = xx/2, par exemple), pendant une période à déterminer (CT).

Cela permet de maintenir le système de dons et contre-dons existant ; sans cela, les plus vulnérables redistribuent à ceux qui les soutiennent en temps normal, et cela les fait retomber très rapidement dans le déficit alimentaire. En effet, ils se sentent socialement obligés de donner à leur tour à tous ceux qui leur donnent régulièrement et qui, eux aussi, ont peu ou pas récolté.

- b) Le *food for work*, qui peut coïncider avec la distribution gratuite. Cette activité peut concerner tous les volontaires, au moment où la distribution gratuite est dirigée vers les invalides (handicapés, personnes âgées, femmes avec plus de cinq jeunes enfants, etc.). Le *food for work* semble être une activité sélective qui concerne les plus vulnérables. Et lorsque des vulnérables ne sont pas recrutés, des dons de « tours de travail » à leur profit sont observés. Un système de régulation sous-tend cette activité qui est perçue comme une stratégie solidaire de survie.

**Important** : il est essentiel de concevoir des activités distinctes pour hommes (CES/DRS, construction de route, etc.) et pour femmes, autour de production de plants en pépinière, de plantation et suivi des plants, de production de compost, de salubrité, de protection des plants. Il sera alors bon d'organiser un concours pour encourager les expériences les plus novatrices et les plus porteuses de changement durable, etc.

#### 6. Evaluation participative du processus

Cet aspect concerne la mise en place de plusieurs comités ad hoc d'évaluation par activité (composés de : fonctionnaires, enseignants et autres hommes et femmes leaders locaux, mais non membres du premier comité d'organisation et de planification, y compris les chefs ou leurs représentants).

Les principales tâches sont :

- - la capitalisation des leçons apprises, afin de pouvoir les appliquer lors d'une prochaine opération du même type ;
- - la recherche des failles en termes de non-respect des règles (favoritisme, discrimination, etc.) et en comprendre les raisons ;
- - la prise de mesures locales pour les éviter les erreurs (définir des indicateurs qualitatifs locaux à atteindre pour une action humanitaire).

En termes d'approche, une meilleure prise en compte du facteur genre par les acteurs de l'aide humanitaire est nécessaire. En effet, omettre cette dimension genre dans la réponse humanitaire peut perpétuer ou même exacerber les disparités existantes et augmenter l'insécurité alimentaire.

Pour une meilleure efficacité et un impact positif des actions humanitaires, il est plus que nécessaire d'impliquer des femmes dans le ciblage des femmes et des hommes vulnérables, dans le choix des critères de vulnérabilité (pour les femmes comme pour les hommes), ainsi que dans l'organisation et la planification des activités.

Intégrer la dimension genre, tout en luttant à la base contre la pauvreté économique, aidera à atteindre les standards d'inclusion du genre dans la réponse humanitaire. À ce titre, les organisations humanitaires devraient avoir des engagements précis et opérationnels respectant les standards minima d'inclusion du genre dans la réponse d'urgence. Cette dimension genre serait ainsi partie intégrante de tous les programmes.

Pour un meilleur ciblage des réponses aux urgences, les données de référence devraient systématiquement être désagrégées par âge, par sexe et selon la diversité ethnique, afin d'apprécier les effets et les impacts différenciés de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle. Ceci permettrait également d'assurer la planification des activités d'accompagnement et d'assistance pour répondre aux besoins, préoccupations et risques spécifiques des femmes et des hommes de tous âges et de toute origine.

## **5-2 Éléments de réflexion pour un appui genre au renforcement de la résilience**

Pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire de ces zones, il est important d'assurer un accès égal des femmes et des hommes aux ressources, moyens et bénéfiques de production (crédit, soutien technique pour la production agricole et pastorale, accès durable à la terre). Face à la migration d'une grande part d'hommes, la charge de travail et les responsabilités imputées aux femmes augmentent largement. De plus, l'accès et le contrôle déjà limité des femmes à la terre, à l'eau et aux troupeaux, réduit leurs possibilités d'assurer la survie de leur famille en période de soudure. Les représentantes des groupements de femmes soutiennent que « *la distribution gratuite en vivres est certes importante dans un contexte d'urgence, mais avec la tendance de déficit alimentaire chronique à laquelle sont confrontées leur communauté, d'autres stratégies d'autosubsistance doivent être envisagées pour renforcer la résilience des femmes.* »

### **L'appui à une agriculture durable**

- Encadrement féminin adéquat (personnel féminin) pour acquérir des techniques facilitant l'amélioration de leur productivité agricole (semences précoces, compost, culture irriguées en céréales, riz, sorgho, maïs, blé, etc. et semences en maraichage) sur des surfaces de plus en plus réduites.
- Développement de plaidoyers pour la mise en pratique de l'accès individuel des femmes à la terre, dans les zones où cela est possible (sur la base de textes de lois, de normes coutumières ou religieuses).
- Accès collectif des femmes à la terre (petits groupes de 5 à 10 femmes par parcelle, afin de rendre l'activité rentable).

### **L'appui à la production animale**

- Encadrement féminin.
- Diffusion de races de petits ruminants les plus adaptés.
- Formation de femmes para vétérinaires pour les soins, avec accès à un stock minimal de produits vétérinaires.
- Fabrication de compléments alimentaires sur la base de produits disponibles.

### **L'appui à la Régénération de l'environnement (*food for work*)**

- RNA et reboisement dans les sites d'habitation et les espaces communs partagés.
- Ensemencement pour un pâturage de qualité.

### **L'appui pour un accès durable au crédit local**

- Caisses de tontines améliorées (MMD ou VSLA) des groupes féminins sur fonds propres pour financer les charges liées à la production agricole et pastorale (achats des intrants agricoles, achat de médicaments vétérinaires, etc.), mais aussi pour favoriser les AGR, appuyer les activités sociales et pour développer, dans ces espaces, une diversité d'actions de renforcement des femmes (membres ou non membres, selon les conditions définies par les groupes).

### **L'intégration des femmes dans les comités de village**

L'implication des femmes dans les questions d'ordre alimentaire passe par l'intégration de femmes leaders – élues ou désignées par les femmes – dans les instances de décision, notamment dans les comités de village.

### **Le renforcement de capacités des femmes (formation de formatrices)**

Le renforcement des capacités des femmes doit également se faire à travers des activités de formations techniques pour leur permettre d'optimiser leurs activités. La formation de femmes formatrices, issues des communautés, garantirait une certaine durabilité en termes d'apprentissage et de mise en pratique des connaissances.

Ces stratégies de renforcement de la résilience doivent être accompagnées par des **activités de recherche développement**, notamment sur :

- la lutte contre certains prédateurs comme la chenille processionnaire, la chenille mineuse ;
- la lutte biologique contre le *Sida cordifolia*, ou toute autre espèce détruisant le pâturage ;
- l'ensemencement de pâturage de qualité, adapté à l'environnement ;
- l'apprentissage et la combinaison viable d'AGR qui se complètent et se protègent mutuellement en termes de production, de disponibilité de revenu et de pérennité (AGR agricoles, pastorales, non agricoles et non pastorales) ;
- l'initiation de nouvelles banques de céréales destinées, en saison sèche, à appuyer la stratégie de vie des femmes après épuisement des greniers, lequel intervient généralement tôt, bien avant la saison des pluies ;
- l'utilisation, dans les cultures maraichères et pluviales, des semences les mieux adaptées à la pluviométrie (pour favoriser une production de cultures à haute valeur ajoutée).

La gestion de ces activités devra être assurée de façon adaptée par les actrices et les acteurs locaux, à définir selon une démarche participative. En outre, des stratégies coordonnées avec des voies de sorties permettant aux femmes de se prendre en charge dès la fin des appuis sont des mesures supplémentaires nécessaires. Le renforcement des capacités des femmes et de leur représentativité dans les instances de décisions est essentiel pour qu'elles soient à même de s'autonomiser et de prendre leur destin en main.

# BIBLIOGRAPHIE

**ACCORD, Oxfam, ACTION AID.** Conférence sur les droits fonciers des femmes africaines. Le droit des femmes à la terre et à la justice en Afrique. 2011.

**Action Contre la Faim.** Les femmes et la faim : le rôle essentiel joué par les femmes dans la lutte contre la faim, 44p. 2012

**Association des Femmes chefs d'Entreprises (AFCEM) et al.** : Entreprenariat féminin dans le domaine de l'agro-industrie et l'agro-business en Afrique : état des lieux, Opportunités et perspectives, Synthèse des travaux et recommandations clés avec des mesures spécifiques pour le Mali, Atelier sous régional du 14 au 15 février 2011 à Bamako ;

**Behrman Julia et al.** The Gender Implications of Large-Scale Land Deals. IFPRI. IFPRI Discussion paper. 2011

**Bill et Melinda Gates foundation.** Gender checklist. Non daté.

**Bourdet Yves et al.** ASDI : Inégalités de genre, croissance et lutte contre la pauvreté au Mali, 2010 ;

**CSA- PROMISAM Publication** : Comprendre la sécurité alimentaire: Un cadre conceptuel pour la programmation, Bamako 2005, Adapté du document : Joe Siegle. **Understanding Food Security: A Conceptual Framework for Programming.** World Vision, Inc., Programs Group: Federal Way, WA (USA), 1999.

**Care International.** Adaptation, genre et autonomisation des femmes, In Note de position de CARE sur le changement climatique non daté.

**Claude, Marie Alain, Janin Pierre (dir.),** *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. Réalités et faux-semblants*, Paris, Karthala, 2011 ;

**Diarra Marthe,** *Evolutions à long terme de l'organisation sociale et économique (relations de genre) dans la région de Maradi*, Dry Lands Research / Université de Cambridge – Working Paper 26 ; série Niger - Nigeria ; juin 2001

**Dominique van de Walle.** Lasting Welfare Effects of Widowhood in a Poor Country. The World Bank Gender and Development unit Poverty Reduction and Economic Management Network & Development Research Group Human Development and Public Services Team . 2011

**Edmond & Susan Bernus,** L'évolution de la condition servile chez les Touaregs sahéliens, In *L'esclavage en Afrique précoloniale*, 1975.

**Fiona Flintan,** Changing nature of gender roles in the drylands of the horn and East Africa: Implications for DRR programming. REGLAP iied. Decembre 2011.

**Groupe de la Banque Africaine de Développement:** Mali : Profil du genre pays, Décembre 2011.

**Groupe de travail sur le Sahel** : *Echapper au cycle de la fin – Les chemins de la résilience au Sahel*, Londres, Septembre 2011

**Janin Pierre et Suremain(De) Charles-Édouard** : L'insécurité alimentaire : Dimensions, contextes et enjeux, Manuscrit auteur, publié dans "Population, mondialisation et développement. La fin des certitudes ?, Cambrézy L. et Petit V. (dir.) (Ed.) (2012) 147-167" ;

**Janin Pierre** : *Le manque alimentaire : composantes et évolutions*, cours de mastère professionnel, Études du développement, octobre 2011, UMR 201 « Développement et société », IRD-IEDES (Université Paris 1), d'après Todd Benson, *Improving Nutrition as a Development*



*Priority: Addressing Undernutrition in National Policy Processes in Sub-Saharan Africa*, IFPRI research report, 2008 ;

**Linda Mayoux et al.** A practical guide to mainstreaming gender analysis in value chain development. ILO. 2007.

**Maria Grosz-Ngaté** . Labor Migration, Gender, and Social Transformation in Rural Mali. Michigan state university press. 2000.

**Ministère du Développement Rural et de l'Environnement:** Stratégies nationale de sécurité alimentaire au Mali; (Date non élaborée sur le document)

**Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille** : Le rôle de la femme dans le développement économique au Mali, Politique Nationale Genre, 2010 ;

**Mirjam de Brujin** Poverty and Mobility in Arid Lands: The Case of Sahelian Pastoralists; P136-149.

**Naana Otoo-Oyortey & Sonita Pobi** Early marriage and poverty: exploring links and key policy issues. IPPF. 2010.

**Oxfam**, Caractériser l'impact genre de la crise alimentaire sur les populations sahéliennes, Document de travail (non publié), Dakar, 2012

**Oxfam**, 10 réalités entre les hommes et les femmes dans le monde agricole en Afrique de l'Ouest, Dakar, 2012

**Oxfam, ROPPA, RBM, APESS, POSCAO-AC, WILDAF/WA**, Crise alimentaire dans le Sahel - Cinq étapes pour rompre le cycle de la faim en 2012, Note Inter-Agences , mai 2012

**Patricia T. Morris.** Weaving gender in disaster and refugee assistance. Commission on the Advancement of Women. 1998.

**Patrick M Sikana and Carol K Kerven.** The impact of commercialization on the role of labour in African pastoral societies. 31p. non date.

**Ren Mu, Texas A&M University et al.** Gender Difference in the Long-Term Impact of Famine. IFPRI Discussion paper. Mars 2008.

**Ruth Meinzen-Dick et al.** Engendering Agricultural research. IFPRI. May 2010

**Strengthening Emergency Needs Assessment Capacity (SENAC):** Analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité Mali (CFSVA), décembre 2005.

**Suremain (de) Charles-Édouard, Razy Élodie:** Tu manges aujourd'hui, tu ne manges pas le lendemain, ça c'est la pauvreté. L'incertitude alimentaire à Bamako », p. 249-278, *in* Arditi

**Susanne H. Steinmann.** Gender, Pastoralism, and Intensification: Changing Environmental Resource Use in Morocco. Clark University. 21p. 81-106.

**Tara Deubel & Brian Nowak.** Women's participation and exclusion in Saving for Change Groups in Pastoralist and migrants communities in Northwestern Mali. Oxfam. 2012

**The Oakland Institute.** Understanding land investments deals in Africa. Mali country report. 2011.

**Thea Hilhorst, Joost Nelen, Nata Traoré.** Agrarian change below the radar screen: Rising farmland acquisitions by domestic investors in West Africa Results from a survey in Benin, Burkina Faso and Niger. Global land grabbing. LDPI.2011.

**UN OCHA Pastoralist Communication Initiative.** Strategies and ideas for pastoralism in the future.2008

**UN Women.** Expert group meeting Enabling rural women's economic empowerment: institutions, opportunities and participation. UN Women. 2011.

# ANNEXE : OUTILS DE COLLECTE

## Profil historique avec des groupes de femmes

Inventaire et analyse de la perception des crises depuis 1984 si possible (Caractériser les perceptions selon les femmes jeunes et âgées)

### Caractériser les crises

1. Quels sont les événements importants qui ont marqués la vie du village ?
2. Quelles sont les différentes crises alimentaires survenues dans le passé ?
3. Qu'est-ce qu'elles vous rappellent (caractéristiques les plus importantes)?
4. Comment est-ce qu'elles ont été vécues ?
5. En quoi sont-elles différentes les unes des autres?
6. Qu'est-ce qui vous a permis de les surmonter ?
7. Lesquelles ont été particulièrement difficiles à surmonter (citez en 3). Pourquoi ?
8. Que pensez des appuis extérieurs qui sont arrivés
9. Lesquels sont le mieux adaptés (citez en 3). Pourquoi ?

### Inventaire et type des réponses aux urgences

10. Avez-vous reçu des aides à la suite des crises ?
11. Quelles sont leurs provenances ?
12. De quoi sont-elles composées ?
13. Comment se sont faites les distributions (hommes/femmes) ? au sein des communautés ? au sein des villages ?
14. Qui a eu ? qui n'a pas eu ? Comment faire pour bien aider (nature de l'aide et sa gestion) ?

### Inventaire types de réponses à l'insécurité alimentaires

15. Quels sont les programmes et services fournis par les directions techniques et société civile nationales en ce qui concerne la sécurité alimentaire?
16. Comment les programmes mis en œuvre par ces entités ont pris en compte les effets de la crise et de manière différenciée sur les femmes et sur les hommes?
17. Comment est ce que ces programmes ont mis à profit les capacités de décision des femmes pour réduire l'impact de la crise ? (actions pour améliorer l'accès à la terre, aux intrants, à l'eau...)
18. Quelles sont les stratégies qui ont été utilisées par les uns et les autres pour s'assurer d'un accès équitable entre hommes et femmes aux ressources disponibles ?

# Diagramme de Venn

## Facteurs déterminants les prises décisions dans la gestion de l'exploitation

19. Quels sont les modes de prise de décision dans les ménages et dans les zones étudiées en général ?
20. Dans quelles mesures / conditions, les différents groupes sociaux (hommes, femmes, filles, garçons, jeunes, vieux, etc.) participent-ils à la prise de décision dans la gestion de l'exploitation?
21. Décrire les types de relations entretenues entre les femmes et les hommes dans le ménage, les relations inter ménages (et même inter communauté) pour la quête de la sécurité alimentaire
22. Quelle est la capacité de décision des femmes sur la production, la génération de revenus, la gestion et le contrôle des biens ?
23. Quelle est la capacité de décision et de contrôle des femmes sur la production et plus précisément des aliments (production, bétail vente, eau...)
24. Quelle est la capacité de décision des femmes sur la gestion et le contrôle des facteurs de production (terre, intrants, crédit, information, technologie..)
25. Quel est l'impact de cette capacité sur leur autonomie économique, familiale et sociale ?
26. Comment améliorer la capacité des femmes à prendre des décisions sur la production, la gestion et le contrôle des biens des ménages et des aliments plus précisément?
27. Les effets de la crise alimentaire sur les principales structures sociales ?
28. Comment ceux-ci affectent-ils le rôle, le statut et les responsabilités des hommes et des femmes ?

## Dialogue valorisant/réussite

1. Avec des femmes qui ont réussi en matière de participation aux espaces de prises de décisions
2. Avec des femmes qui ont réussi sur le plan économique et de la sécurité alimentaire

## Guide d'entretien avec groupe de femmes

### I. Typologie des regroupements familiaux

1. Quels types de regroupements familiaux existent dans cette communauté ?
2. Quelles sont les caractéristiques socio-économiques des ménages qui existent dans les zones de recherche en prenant le soin de faire la distinction entre ceux dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes (taille, niveau de vulnérabilité, etc.).
3. Quels sont les rôles et responsabilités des femmes et des hommes (selon leur âge, ethnicité, religion etc.) au sein de ces différents regroupements en matière de sécurité alimentaire ?

4. Dans quelle mesure les femmes et les hommes ont-ils accès à des ressources appropriées (et à leur contrôle) pour mener à bien ces rôles et responsabilités ? Quelles inégalités existent à ce niveau ?
5. Quelles sont les spécificités des différents regroupements en termes de vulnérabilité alimentaire? (classement de vulnérabilité alimentaire vue par les femmes)

## **II. Evolution de la gestion de la sécurité alimentaire des ménages**

6. Comment était gérée la sécurité alimentaire ? (quelles mesures étaient prises pour garantir la sécurité alimentaire) ? Qui avait en charge la gestion de la sécurité alimentaire?
7. Quels changements (positifs ou négatifs) sont actuellement intervenus dans la gestion actuelle de la sécurité alimentaire ? (A qui revient la charge de gérer la sécurité alimentaire ?) Quelles nouvelles mesures sont prises pour bien gérer la sécurité alimentaire
8. Quels changements (positifs ou négatifs) ont affecté les rôles et responsabilités dans le passé ?
9. Quels sont les changements en cours, pour les femmes et les hommes ?

## **III. Evolution de l'accès aux facteurs de production**

10. Quels sont les types de production de la zone ? que produisent les hommes/les femmes ?
11. Quels sont les moyens de production mobilisés par les hommes/femmes ?
12. Quels sont les modes d'accès à la terre pour les hommes/femmes ?
13. Quelles évolutions quantitatives et qualitatives des productions des hommes/femmes ?
14. Quels sont les changements de l'accès des femmes et des hommes aux terres et aux ressources de production essentielles et du contrôle qu'ils ont sur celles-ci ?

## **IV. Nouvelles opportunités : stratégies de survie et de vie**

15. Quelles stratégies de survie et de vie étaient adoptées par les différents groupes sociaux (hommes, femmes, filles garçons, ménages) dans le passé face aux crises alimentaires ?
16. Ces stratégies varient-elles aussi selon le type de ménage (homme chef de ménage ou femme chef de ménage, ménage riche, ménage pauvre) ?
17. Quelles nouvelles stratégies de survie et de vie sont développées par les différents groupes sociaux (hommes, femmes, filles garçons, ménages) face aux récentes crises (entre autres, 2012)?
18. Comment celles-ci affectent-elles le rôle, le statut et les responsabilités des hommes et des femmes ?
19. Quelles en sont les conséquences de ces stratégies dans la vie des ménages ?
20. Quels effets de la crise alimentaire sur les principales structures sociales en dehors des ménages ?

21. Quelle différence (en termes d'effets) entre les femmes chefs de ménage, et les femmes qui habitent avec leurs maris ?

#### **V. Conséquences sociales des nouvelles stratégies**

22. Quels changements socio culturels (positifs ou négatifs) les crises alimentaires ont engendrés au niveau des ménages et dans les communautés ?
23. Quels sont les changements souhaités (ou redoutés) par les femmes, les hommes ?
24. Quels sont les changements au cours des 10 dernières années en matière de gestion et contrôle des biens (aliments) par les femmes ? Qu'est ce qui est à l'origine de ces changements ?
25. Impacts de la capacité des femmes sur la production et la gestion des biens du ménage, de la communauté ?
26. Quel est le rôle des femmes leaders d'opinion sur la prise de décision des biens communautaires (aides alimentaires)?
27. L'interprétation et l'application des lois religieuses et/ou traditionnelles dans la gestion des terres et autres biens productifs ? Et dans la gestion des aliments produits et achetés

#### **VI. Les biais de la logique de subsistance**

28. A quoi sont destinés les revenus des ventes de productions (hommes/femmes) au cours des trois dernières années ?
29. Quelles sont les proportions allouées à la vente par rapport à la consommation ?
30. Dans quelle mesure ce revenu réintègre la sécurité alimentaire ou pas
31. La rémanence des crises alimentaires et des déficits successifs ont-ils eu un effet sur la nature des stratégies de vie et de survie ? ou sur leur efficacité ?

#### **VII. Modèles de réussite des femmes en termes de participation aux prises de décisions**

32. Qui sont elles (caractéristiques sociodémographiques : âge, statut social, formation, expériences)
33. Quelles sont les facteurs de réussite qui ont favorisé ces femmes ?
34. Quelles sont les contraintes rencontrées ?
35. Quels sont les changements observés dans leurs filets sociaux (différentes formes de solidarité inter communautaire, inter familiale et intra familiale) ?

#### **VIII. Modèles de réussite (femmes cheffes de ménages et femmes non cheffes de ménages) en termes de résilience**

36. Qui sont elles (caractéristiques sociodémographiques : âge, statut social, formation, expériences)
37. Quels sont les facteurs de réussite qui ont favorisé ces femmes ?
38. Quelles sont les contraintes rencontrées ?
39. Dans quelle mesure les services publics ou les intervenants ont influencé les capacités des femmes ?

# Guide d'entretien avec groupe d'hommes

## I. Typologie des regroupements familiaux

1. Quels types de regroupements familiaux existent dans cette communauté ?
2. Quelles sont les caractéristiques socio-économiques des ménages qui existent dans les zones de recherche en prenant le soin de faire la distinction entre ceux dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes (taille, niveau de vulnérabilité, etc.).
3. Quels sont les rôles et responsabilités des femmes et des hommes (selon leur âge, ethnicité, religion etc.) au sein de ces différents regroupements en matière de sécurité alimentaire ?
4. Dans quelle mesure les femmes et les hommes ont-ils accès à des ressources appropriées (et à leur contrôle) pour mener à bien ces rôles et responsabilités ? Quelles inégalités existent à ce niveau ?
5. Quelles sont les spécificités des différents regroupements en termes de vulnérabilité alimentaire? (classement de vulnérabilité alimentaire vue par les hommes)

## II. Evolution de la gestion de la sécurité alimentaire des ménages

6. Comment était gérée la sécurité alimentaire ? (quelles mesures étaient prises pour garantir la sécurité alimentaire) ? Qui avait en charge la gestion de la sécurité alimentaire?
7. Quels changements (positifs ou négatifs) sont actuellement intervenus dans la gestion actuelle de la sécurité alimentaire ? (A qui revient la charge de gérer la sécurité alimentaire ?) Quelles nouvelles mesures sont prises pour bien gérer la sécurité alimentaire
8. Quels changements (positifs ou négatifs) ont affecté les rôles et responsabilités dans le passé ?
9. Quels sont les changements en cours, pour les femmes et les hommes ?

## III. Evolution de l'accès aux facteurs de production

10. Quels sont les types de production de la zone ? que produisent les hommes/les femmes ?
11. Quels sont les moyens de production mobilisés par les hommes/femmes ?
12. Quels sont les modes d'accès à la terre pour les hommes/femmes ?
13. Quelles évolutions quantitatives et qualitatives des productions des hommes/femmes ?
14. Quels sont les changements de l'accès des femmes et des hommes aux terres et aux ressources de production essentielles et du contrôle qu'ils ont sur celles-ci ?

## IV. Nouvelles opportunités : stratégies de survie et de vie

15. Quelles stratégies de survie et de vie étaient adoptées par les différents groupes sociaux (hommes, femmes, filles garçons, ménages) dans le passé face aux crises alimentaires ?
16. Ces stratégies varient-elles aussi selon les types de ménages (homme chef de ménage ou femme cheffe de ménage, ménage riche, ménage pauvre) ?

17. Quelles nouvelles stratégies de survie et de vie sont développées par les différents groupes sociaux (hommes, femmes, filles garçons, ménages) face aux récentes crises (entre autres, 2012)?
18. Comment celles-ci affectent-elles le rôle, le statut et les responsabilités des hommes et des femmes ?
19. Quelles en sont les conséquences des ces stratégies dans la vie des ménages ?
20. Quels effets de la crise alimentaire sur les principales structures sociales en dehors des ménages ?
21. Quelle différence (en termes d'effets) entre les femmes chefs de ménage, et les femmes qui habitent avec leurs maris ?

#### **V. Conséquences sociales des nouvelles stratégies**

22. Quels changements socio culturels (positifs ou négatifs) les crises alimentaires ont engendrés au niveau des ménages et dans les communautés ?
23. Quels sont les changements souhaités (ou redoutés) par les femmes, les hommes ?
24. Quels sont les changements au cours des 10 dernières années en matière de gestion et contrôle des biens (aliments) par les femmes ? Qu'est ce qui est à l'origine de ces changements ?
25. Impacts de la capacité des femmes sur la production et la gestion des biens du ménage, de la communauté ?
26. Quel est le rôle des femmes leaders d'opinion sur la prise de décision des biens communautaires (aides alimentaires)?
27. L'interprétation et l'application des lois religieuses et/ou traditionnelles dans la gestion des terres et autres biens productifs ? Et dans la gestion des aliments produits et achetés

#### **VI. Les biais de la logique de subsistance**

28. A quoi sont destinés les revenus des ventes de productions (hommes/femmes) au cours des trois dernières années ?
29. Quelles sont les proportions allouées à la vente par rapport à la consommation ?
30. Dans quelle mesure ce revenu réintègre la sécurité alimentaire ou pas
31. La rémanence des crises alimentaires et des déficits successifs ont-ils eu un effet sur la nature des stratégies de vie et de survie ? ou sur leur efficacité ?

#### **VII. Modèles de réussite (hommes) en termes de résilience**

32. Qui sont ils (caractéristiques sociodémographiques : âge, statut social, formation, expériences)
33. Quels sont les facteurs de réussite qui ont favorisé ces hommes ?
34. Quelles sont les contraintes rencontrées ?
35. Dans quelle mesure les services publics ou les intervenants ont influencé les capacités des hommes ?



# Guide d'entretien focus groupe des jeunes (filles et garçons)

## I. Typologie des regroupements familiaux

1. Quels types de regroupements familiaux existent dans cette communauté ?
2. Dans quelle mesure les femmes et les hommes ont-ils accès à des ressources appropriées (et à leur contrôle) pour mener à bien ces rôles et responsabilité ? Quelles inégalités existent à ce niveau ?
3. Quelles sont les spécificités des différents regroupements en termes de vulnérabilité alimentaire? (classement de vulnérabilité alimentaire vue par les femmes)

## II. Evolution de la gestion de la sécurité alimentaire des ménages

4. Comment était gérée la sécurité alimentaire ? (quelles mesures étaient prises pour garantir la sécurité alimentaire) ? Qui avait en charge la gestion de la sécurité alimentaire?
5. Quels changements (positifs ou négatifs) sont actuellement intervenus dans la gestion actuelle de la sécurité alimentaire ? (A qui revient la charge de gérer la sécurité alimentaire ?) Quelles nouvelles mesures sont prises pour bien gérer la sécurité alimentaire
6. Quels sont les changements en cours, pour les femmes et les hommes ?

## III. Evolution de l'accès aux facteurs de production

7. Quels sont les types de production de la zone ? que produisent les hommes/les femmes ?
8. Quels sont les moyens de production mobilisés par les hommes/femmes ?
9. Quels sont les modes d'accès à la terre pour les hommes/femmes ?
10. Quelles évolutions quantitatives et qualitatives des productions des hommes/femmes ?
11. Quels sont les changements de l'accès des femmes et des hommes aux terres et aux ressources de production essentielles et du contrôle qu'ils ont sur celles-ci ?

## IV. Nouvelles opportunités : stratégies de survie et de vie

12. Quelles stratégies de survie et de vie étaient adoptées par les différents groupes sociaux (hommes, femmes, filles garçons, ménages) dans le passé face aux crises alimentaires ?
13. Ces stratégies varient-elles aussi selon les types de ménage (homme chef de ménage ou femme chef de ménage, ménage riche, ménage pauvre) ?
14. Quelles nouvelles stratégies de survie et de vie sont développées par les différents groupes sociaux (hommes, femmes, filles garçons, ménages) face aux récentes crises (entre autres, 2012)?
15. Quelles en sont les conséquences de ces stratégies dans la vie des ménages ?
16. Quels effets de la crise alimentaire sur les principales structures sociales en dehors des ménages

## **V . Les biais de la logique de subsistance**

17. A quoi sont destinés les revenus des ventes de productions (hommes/femmes) au cours des trois dernières années ?
18. Quelles sont les proportions allouées à la vente par rapport à la consommation ?
19. Dans quelle mesure ce revenu réintègre la sécurité alimentaire ou pas
20. La rémanence des crises alimentaires et des déficits successifs ont-ils eu un effet sur la nature des stratégies de vie et de survie ? ou sur leur efficacité ?

## **VI. Modèles de réussite en termes de résilience**

21. Qui sont ceux qui réussissent (âge, statut social, formation, expériences)
22. Quels sont les facteurs de réussite qui les favorisent?
23. Dans quelle mesure les services publics ou les intervenants les favorisent ou pas ?

# **Questionnaires / collectes quantitatives**

## **Questionnaire avec des femmes**

- 1- Quelles sont les principales activités économiques des hommes dans ce village?
- 2- Quelles sont les principales activités économiques pour les femmes ?
- 3- Comment se décident les cultures à faire dans les champs ?
- 4- Comment se répartit le travail dans les champs ?
- 5- Comment se fait la répartition de la récolte ?
- 6- Qui fait la décision finale sur la destination de la récolte ?
- 7- Quel est le statut de la terre dans votre village ?
- 8- Un individu peut-il posséder la terre ou appartient-elle à toute la communauté ?
- 9- Comment se fait la répartition des terres à cultiver dans le village ?
- 10- Où se trouvent les terres des femmes par rapport aux terres des hommes ?
- 11- Comment avez-vous ressenti la crise alimentaire 2012 dans le village ? dans les ménages ?
- 12- Quels services ou aide avez-vous reçu pour surmonter la crise ?
- 13- Quel a été le niveau des pertes en termes de récolte ?
- 14- Quel a été l'impact de la crise sur le rôle des femmes dans les ménages ? dans le village ?
- 15- Comment avez-vous surmonté la crise ?
- 16- Comment pouvons-nous mieux impliquer les femmes dans la réponse à de pareilles crises dans l'avenir ?

### **Questionnaire avec des hommes**

1. Quelles sont les principales activités économiques des hommes dans ce village?
2. Comment se décident les cultures à faire dans les champs?
3. Comment se répartit le travail dans les champs?
4. Comment se fait la répartition de la récolte?
5. Qui fait la décision finale sur la destination de la récolte?
6. Quel est le statut de la terre dans votre village?
7. Un individu peut-il posséder la terre ou appartient-elle à toute la communauté?
8. Comment se fait la répartition des terres à cultiver dans le village?
9. Comment avez-vous ressenti la crise alimentaire 2012 dans le village? dans les ménages ?
10. Quels services ou aides avez-vous reçu pour surmonter la crise?
11. Quel a été l'impact de la crise sur le rôle des hommes dans les ménages? Dans le village ?
12. Quel a été l'impact de la crise sur le rôle des femmes dans les ménages? dans le village ?
13. Comment avez-vous surmonté la crise?
14. Comment pouvons-nous mieux impliquer les femmes dans la réponse à de pareilles crises dans l'avenir ?

### **Questionnaire ménage**

- 1- Pays
- 2- Ville
- 3- Localité
- 4- Nom du chef de ménage
- 5- Genre du chef de ménage
- 6- Age du chef de ménage
- 7- Niveau d'éducation du chef de ménage
- 8- Occupation principale du chef de ménage
- 9- Nombre de personnes dans le ménage
- 10- Couverture des besoins alimentaires du ménage en 2010 ?
- 11- Couverture des besoins alimentaires du ménage en 2011 ?
- 12- Couverture des besoins alimentaire du ménage en 2012 ?
- 13- Vous souvenez vous de la crise alimentaire de l'année dernière ?

14- Quels services ou aide avez-vous reçu dans votre ménage pour la surmonter ?

15- Quelles sont les stratégies de survie adoptées lors de la crise alimentaire ?

- a. Vente des biens non productifs
- b. Emprunts auprès d'amis ou de la famille
- c. Emprunts chez les prêteurs à gages
- d. Migrations des membres de la famille
- e. Vente d'animaux
- f. Consommer les semences
- g. Enlever les enfants de l'école
- h. Diminuer la quantité des repas
- i. Diminuer la fréquence des repas
- j. Autre : préciser

16- Combien de temps est ce que ces stratégies ont été mises en œuvre ?

17- Qu'est-ce qui vous a permis de bien s'en sortir ?

#### **Questionnaire personnel des structures de développement**

- Pays
- Structure
- Zones d'intervention
- Quels sont les programmes et services que vous avez fournis en ce qui concerne la sécurité alimentaire?
- Comment est ce que les programmes que vous avez mis en œuvre ont pris en compte les effets de la crise et de manière distinct sur les femmes et sur les hommes?
- Comment est-ce que ces programmes ont mis à profit les capacités existantes des femmes pour réduire l'impact de la crise ?
- Quels sont les stratégies que vous avez utilisées pour assurer un accès équitable entre hommes et femmes pour les ressources disponibles ?
- Quels sont les principaux domaines stratégiques prioritaires à prendre en compte dans les programmes, mesures et services spécifiques afin d'aider les femmes et les hommes à améliorer la sécurité alimentaire des ménages?

# NOTES

- <sup>1</sup> *10 réalités entre les hommes et les femmes dans le monde agricole en Afrique de l'Ouest*, Dakar, Oxfam, 2012
- <sup>2</sup> Voir par exemple le rapport « *Les femmes et la faim : le rôle essentiel joué par les femmes dans la lutte contre la faim* » de Action Contre la Faim (2012)
- <sup>3</sup> Marthe Diarra, *Evolutions à long terme de l'organisation sociale et économique (relations de genre) dans la région de Maradi*, Dry Lands Research / Université de Cambridge – Working Paper 26 ; série Niger - Nigeria ; juin 2001
- <sup>4</sup> Care International au Niger et BARA Université d'Arizona, *Etude sur les conditions de vie des ménages dans la région de Maradi*, 1997
- <sup>5</sup> *Index mundi* de la population (<http://www.indexmundi.com/g/g.aspx?c=ml&v=21>).
- <sup>6</sup> *Weyboro kanga windi djéré* (expression zarma qui signifie : une femme qui prend en charge les besoins du ménage, qui n'est pas pour autant chef de ménage)

# REMERCIEMENTS

L'équipe en charge de cette recherche tient à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation et à son succès.

Nous remercions tout d'abord Monsieur Jérôme Gérard, Coordonnateur régional Recherche et Politiques d'Oxfam Grande-Bretagne, basé au Sénégal, qui a tout mis en œuvre pour que ce travail soit conduit jusqu'à terme dans les meilleures conditions. En particulier, pour sa capacité à mobiliser ses collègues autour de cette thématique, à renforcer et à soutenir l'équipe des chercheurs dans les différents pays, mais aussi, à les amener à lire, relire et amender la qualité du rapport provisoire, et cela, malgré leurs multiples préoccupations.

Notre gratitude va à tous les agents de la grande famille Oxfam, en particulier Sarah Bellemare, Anne Bourget, Sarah Lajoie Flyng, Hamidou Idrissa, Marina Di Lauro, Arsène Kouamé et Aliou Maiga, qui se sont directement impliqués dans les phases opérationnelles de terrain, en apportant les appuis logistiques nécessaires à la réalisation de cette recherche.

Nous adressons également des remerciements aux Responsables et Agents des ONG partenaires d'Oxfam, pour leur disponibilité et l'intérêt qu'ils n'ont cessé d'accorder à cette recherche.

Notre équipe ne saurait oublier tous ceux qui ont, dans les villes et villages, accepté de répondre à des questions aussi sensibles que celles que nous leur avons posées. Qu'ils soient, ici, vivement remerciés.

Nous ne saurions terminer, sans nous incliner sur la mémoire **d'Aboubacar Traoré** (Oxfam, Mali) décédé pendant que les travaux sur le Mali se poursuivaient. Avant de nous quitter, Aboubacar n'a ménagé aucun effort pour que cette recherche soit menée dans les conditions idéales. Nous aurions voulu bénéficier davantage de ses contributions toujours réfléchies pour enrichir au mieux ce rapport, mais le destin en a décidé autrement. **Paix à son âme !**



## Les rapports de recherche d'Oxfam

Les rapports de recherche d'Oxfam sont rédigés dans le but de partager des résultats de recherches, de contribuer au débat public et d'inciter à commenter les problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Ils ne reflètent pas nécessairement les positions d'Oxfam en matière de politiques. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et non pas nécessairement celles d'Oxfam.

Pour plus d'informations ou pour faire des remarques sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à Jérôme Gérard ([jgerard@oxfam.org.uk](mailto:jgerard@oxfam.org.uk))

© Oxfam International juin, 2014

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-632-3 juin, 2014.  
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

# OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 94 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))  
Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))  
Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))  
Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))  
Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))  
Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))  
Oxfam Grande-Bretagne ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))  
Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))  
Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))  
Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))  
Oxfam Japon ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))  
Oxfam Intermón Espagne ([www.oxfamintermon.org](http://www.oxfamintermon.org))  
Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))  
Oxfam Mexico ([www.oxfamMexico.org](http://www.oxfamMexico.org))  
Oxfam Nouvelle Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))  
Oxfam Novib ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))  
Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org).